RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

2020

Décret n° 2015-1827
du 30 décembre 2015

SICTOM Nord Allier - RD 779 «Prends-y Garde» - 03230 CHÉZY - Tél : 04 70 46 77 19 - www.sictomnordallier.fr

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU SICTOM NORD ALLIER 5

I - COMPÉTENCES 6

II - TERRITOIRE DESSERVI 6

III - FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL 7

IV - ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT 8

a) Types de collectes 8

b) Déchets pris en charge par le service 9

c) Installations du SICTOM Nord Allier 9

V - PHOTOS DES INSTALLATIONS DU SICTOM NORD ALLIER 10

CHAPITRE 2 : INDICATEURS TECHNIQUES 11

I - PRÉVENTION DES DÉCHETS 12

a) Indice de réduction par rapport à 2010 12

b) Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 12

c) Bilan des actions 2020 14

d) Programme d'actions 2021 15

II - COMMUNICATION : DE LA RÉDUCTION AU TRI DES DÉCHETS 16

a) Circuits d'information 16

b) Outils et supports 16

III - COLLECTE DES DÉCHETS : ORGANISATION 18

a) Pré-collecte 18

b) Équipements de la collecte en Apport Volontaire 18

c) Collecte au porte-à-porte 20

d) Producteurs non ménagers 20

e) Fréquences de collecte 21

f) Déchèteries 21

g) Évolutions en matière de collecte 23

IV - COLLECTE DES DÉCHETS : BILAN 24

a) Ordures Ménagères 24

b) Collecte sélective 24

c) Déchets verts 25

d) Déchèteries 25

V - TRAITEMENT DES DÉCHETS : ORGANISATION 29

a) Nature des traitements 29

b) Localisation des installations de traitement 30

VI - TRAITEMENT DES DÉCHETS : BILAN..... 32
a) Capacités et tonnages traités..... 32
a.1. Taux global de valorisation..... 32
a.2. Indice de réduction des quantités de déchets mis en Installation de Stockage..... 32
a.3. Capacités des installations..... 32
a.4. Tonnages traités..... 32
b) Refus de tri et performances..... 33
c) Résidus de traitement..... 34
VII - IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET IMPACT SANITAIRE..... 34
a) Actions pour prévenir les risques et les effets dommageables sur la santé de l'Homme et sur l'Environnement..... 34
b) Mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité..... 35
VIII - EMPLOIS DANS LE SERVICE DÉCHETS..... 36
a) Différents corps de métiers..... 36
b) Accidents de travail..... 36

CHAPITRE 3 : INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS 37
I - MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS..... 38
a) Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets..... 38
b) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises..... 39
II - BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT..... 40
a) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service..... 40
b) Coût aidé du service public et modalités de financement..... 40
III - STRUCTURE DES COÛTS..... 41
a) Nature des charges..... 41
b) Nature des produits..... 42
IV - COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX DE DÉCHETS..... 43
a) Part relative des flux dans le coût du service public..... 43
b) Couverture des charges par les produits par flux..... 44
c) Coût des différents flux ramené à la tonne..... 45
d) Répartition des charges par flux et par étape technique..... 46
V - ÉVOLUTION DES COÛTS..... 47
a) Évolution des coûts tous flux confondus..... 47
b) Évolution des coûts par flux..... 48
c) Évolution des coûts par flux ramenés à la tonne..... 48

GLOSSAIRE 49

CHAPITRE 1
PRÉSENTATION DU SICTOM NORD ALLIER

I - Compétences
II - Territoire desservi
III - Fonctionnement institutionnel
IV - Organisation du service public de collecte et traitement

I - Compétences

Créé en 1976, le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Nord Allier est un syndicat mixte fermé qui exerce deux compétences :

- la collecte des déchets ménagers et assimilés
- leur valorisation et leur traitement

Site de Chézy

Ces compétences, détenues par les Communautés de Communes et d'Agglomération suite à la loi NOTRe, ont été transférées par ces dernières au SICTOM Nord Allier.

II - Territoire desservi

En 2020, le SICTOM Nord Allier est composé de :

- la Communauté d'Agglomération de Moulins (44 communes)
- la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire (17 communes)
- la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (6 communes)
- la Communauté de Communes Sud-Nivernais (4 communes)
- la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne (1 commune)

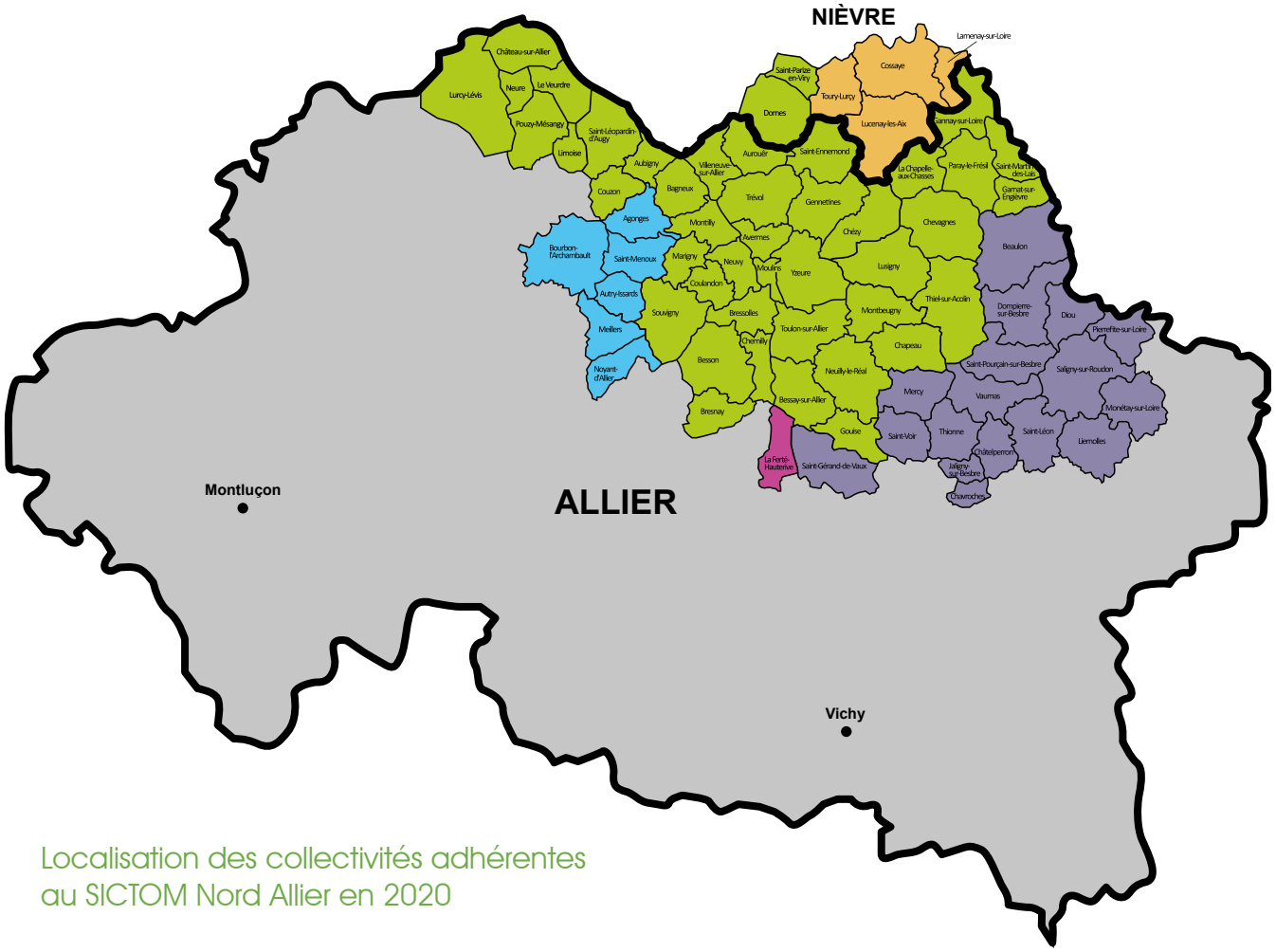

Localisation des collectivités adhérentes au SICTOM Nord Allier en 2020

Les 72 communes représentent 84 270 habitants (population simple compte, recensement de 2017).

III - Fonctionnement institutionnel

Le Conseil Syndical du SICTOM Nord Allier est composé de 144 délégués désignés par les Conseils Communautaires de la Communauté d'Agglomération et des Communautés de Communes adhérentes.

Le Conseil Syndical est l'instance au sein de laquelle sont prises toutes les décisions concernant le SICTOM Nord Allier. Ainsi, il :

- définit la politique du syndicat
- vote le budget
- décide des travaux à mettre en œuvre
- se prononce sur les demandes d'adhésion ou de retrait des communes.

Conseil Syndical

Consécutivement au renouvellement des conseils municipaux et communautaires en 2020, la composition du Conseil Syndical a été modifiée et un nouvel exécutif a été installé en septembre 2020.

Le Conseil Syndical délègue une partie de ses pouvoirs au Bureau Syndical, qui a notamment en charge la préparation des réunions du Conseil Syndical. Le bureau est composé de 21 élus :
1 Président, 4 Vice-Présidents, 16 membres.

Plusieurs commissions, comités et groupes de travail sont formés pour préparer le travail du Bureau et du Conseil Syndical.

Par ailleurs, le SICTOM Nord Allier est représenté dans diverses instances :

- l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA)
- l'association Amorce
- le Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- la Société Publique Locale (SPL) Allier Tri

IV - Organisation du service public de collecte et traitement

Afin d'assurer le service de collecte, le SICTOM Nord Allier dispose de 19 bennes à ordures ménagères, 2 bennes avec bras latéral, 9 véhicules ampliroll (4 pour la collecte des points tri et 5 pour la collecte des bennes de déchèteries) et une déchèterie mobile. L'ensemble des véhicules a parcouru 773 421 km en 2020.

Toute la collecte est effectuée en régie.

Benne à ordures ménagères (cabine basse)

Benne avec bras latéral

Véhicule ampiroll déchèterie

Véhicule ampliroll PAV

Tracteur FMA

Afin d'assurer le transport des ordures ménagères jusqu'à l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet, le SICTOM Nord Allier dispose de 2 tracteurs et 8 remorques à Fond Mouvant Alternatif (FMA).

Remorque FMA

a) Types de collectes

Plusieurs types de collectes existent sur le territoire du SICTOM Nord Allier.

Pour les Ordures Ménagères (OM) :
- 66 communes sont collectées au porte-à-porte, au moins en partie
- 51 communes sont collectées en bras latéral, au moins en partie

Pour les emballages et papiers valorisables :
- 11 communes sont collectées au porte-à-porte, au moins en partie
- les 72 communes sont équipées de Points d'Apport Volontaire (PAV)

4 communes (Avermes, Neuvy, Yzeure et le quartier La Madeleine de Moulins) bénéficient d'une collecte de déchets verts au porte-à-porte, au moins en partie.

b) Déchets pris en charge par le service

MODE DE COLLECTE \ TYPE DE DÉCHETS	Ordures Ménagères	Emballages et papiers valorisables	Verre	Déchets verts	Déchets lourds ou volumineux	Déchets dangereux
Collecte séparée	✓	✓	✓	✓		
PAV	✓	✓	✓			
Déchèterie		✓	✓	✓	✓	✓

c) Installations du SICTOM Nord Allier

Le siège du SICTOM Nord Allier se situe à Chézy.

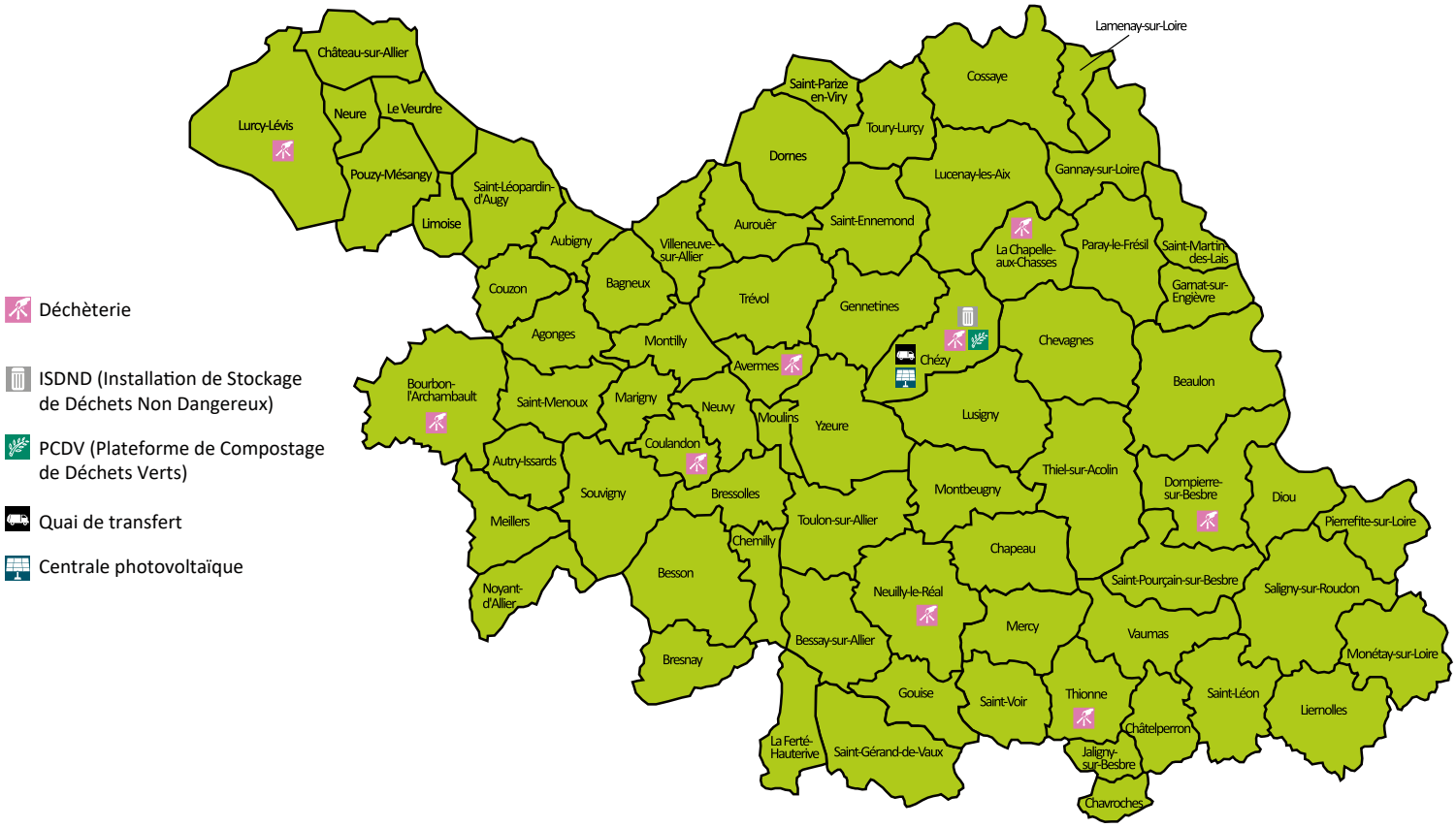

L'ISDND est fermée à l'exploitation depuis septembre 2019 mais reste en suivi post-exploitation pendant 30 ans.

V - Photos des installations du SICTOM Nord Allier

Déchèteries

PCDV

Quai de transfert

Centrale photovoltaïque

CHAPITRE 2
INDICATEURS TECHNIQUES

I - Prévention des déchets
II - Communication : de la réduction au tri des déchets
III - Collecte des déchets : organisation
IV - Collecte des déchets : bilan
V - Traitement des déchets : organisation
VI - Traitement des déchets : bilan
VII - Impact environnemental et impact sanitaire
VIII - Emplois dans le service déchets

I - Prévention des déchets

a) Indice de réduction par rapport à 2010

Le tonnage des ordures ménagères et assimilées produites en 2010 correspond à l'indice 100. Le calcul de l'indice pour l'année 2020 est réalisé comme suit :

Indice 2020 : $\frac{\text{Tonnage 2020 x 100}}{\text{Tonnage 2010}} = \frac{\text{48 201,352 x 100}}{\text{45 385,98}} = 106$

L'indice 2020 est supérieur à 100, ce qui s'explique par une augmentation constante d'année en année des tonnages collectés en déchèteries. En revanche, il est en baisse de 3 points par rapport à 2019. On peut donc en déduire que les actions de prévention des déchets mises en oeuvre portent leurs fruits.

b) Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Le Code de l'Environnement rend l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) obligatoire pour toutes les structures en charge de la collecte et du traitement des déchets.

Ainsi, le PLPDMA du SICTOM Nord Allier a été adopté en juin 2019. Celui-ci permet de :
- renforcer, planifier, mesurer une démarche de prévention déjà amorcée par le syndicat depuis 2009
- atteindre des objectifs de réduction en quantité et toxicité

Il est adopté sans limitation de durée. Il fera l'objet de bilans annuels et d'une évaluation plus approfondie au bout de 6 ans de mise en oeuvre.

Il s'inscrit dans une dynamique partenariale visant à fédérer autour d'une même préoccupation les ménages, les réseaux associatifs, les acteurs institutionnels et politiques ainsi que les acteurs socio-économiques et culturels.

Le PLPDMA vise à respecter les préconisations nationales et régionales. L'objectif actuel est une baisse de 10% de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA*) collectés entre 2010 et 2020.
Dès 2021, le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) fixe un nouvel objectif de -10% de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA*) collectés en 2030 par rapport à 2015.

*DMA : Déchets Ménagers et Assimilés = ordures ménagères + emballages et papiers + déchets de déchèteries

Contenu du PLPDMA

Le PLPDMA du SICTOM Nord Allier se compose notamment :

✔ d'une partie diagnostic du territoire :
- descriptif du territoire : territoire concerné, données socio-économiques,
- organisation de la collecte des déchets: compétences, financement du service, gisement de déchets,
- état initial de la prévention des déchets : actions portées par la collectivité, par d'autres acteurs du territoire, relais et partenaires potentiels...
- bilan du diagnostic : atouts et faiblesses, opportunités et menaces

✔ d'une partie PLPDMA :
- gouvernance participative
- objectifs de réduction
- programme d'actions
- besoins humains, techniques et financiers
- indicateurs et modalités d'évaluation du PLPDMA
- calendrier prévisionnel 2019-2024

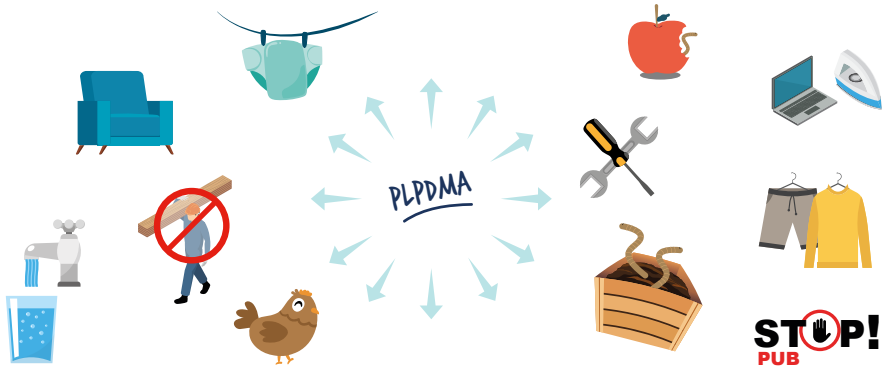

Programme d'actions

Le programme d'actions du PLPDMA est en cohérence avec plusieurs thématiques du Plan National de Prévention des Déchets (PNPD). Ainsi, 20 actions sont programmées sur 6 ans, de 2019 à 2024. Nombre d'entre elles sont en continuité du précédent Programme Local de Prévention.

Thématique PNPD	Gisement d'évitement	Action	Sous-actions
1 ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS	Biodéchets : déchets de cuisine et déchets verts de jardin	Promotion du compostage individuel, collectif et partagé	Développement du compostage collectif
			Développement du compostage sur des communes
			Poursuite du développement du compostage individuel
	Déchets verts de jardin	Promotion des alternatives au dépôt en déchèterie des déchets verts	Mise en place d'opérations de broyage
			Sensibilisation à la réutilisation des déchets verts dans le jardin
	Déchets de cuisine	Réduction des biodéchets des gros producteurs	Accompagnement des restaurateurs pour la gestion des biodéchets
			Accompagnement des équipements de restauration collective pour la gestion des biodéchets
2 LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE	Déchets alimentaires emballés ou non	Réduction du gaspillage alimentaire chez les usagers	Sensibilisation des usagers pour limiter le gaspillage alimentaire
		Réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective	Limitation du gaspillage alimentaire en restauration
3 AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS	- Mobilier - Équipements Électriques et Électroniques - Vêtements / textiles	Promotion du réemploi et de la réparation	Développement du réemploi sur les 9 déchèteries
			Soutien à la création d'une recyclerie sur le territoire
4 RÉDUIRE LES DÉCHETS DU BTP	Déchets du BTP	Réduction des déchets du BTP	Accompagnement des distributeurs pour la reprise des déchets du BTP
5 METTRE EN PLACE OU RENFORCER DES ACTIONS EMBLÉMATIQUES FAVORISANT LA CONSOMMATION RESPONSABLE	Déchets dangereux	Sensibilisation sur les déchets dangereux et leurs alternatives	
	Imprimés Non Sollicités	Réduction des Imprimés Non Sollicités dans les boîtes aux lettres	
	Bouteilles d'eau	Promotion de la consommation de l'eau du robinet	
	Couches jetables	Promotion de l'utilisation des couches lavables	
	Déchets de cuisine	Promotion de la possession de poules pour réduire ses déchets de cuisine	
6 ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS	Tous déchets	Poursuite et développement des démarches d'éco-exemplarité interne	Relance de la démarche d'éco-exemplarité interne au SICTOM Nord Allier
			Accompagnement des communes dans une démarche éco-exemplaire
		Foyers/rue témoins	Lancement d'un projet de foyers et/ou rue témoin

c) Bilan des actions 2020

La CCES (Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi) du PLPDMA s'est réunie le 8 décembre 2020 pour faire le bilan annuel sur l'avancement des actions.

En raison de la pandémie de Covid 19, l'année 2020 a connu des périodes de confinement qui ont modifié la progression de certains projets, repoussé ou avancé certaines actions.

✔ **Développement du compostage individuel pour les particuliers** :
- 400 composteurs commandés (200 de 300L, 200 de 600L et 400 bio-seaux), pour 24 144 €
- 398 composteurs distribués en 2020, soit 4 832 depuis 2009
- possibilité de récupérer son composteur auprès de l'un des 13 points relais du territoire

✔ **Développement du compostage collectif** : mise en place de plusieurs sites de compostage partagé ou autonomes en établissements (écoles/collèges/lycées, communes, entreprises, centre hospitalier, cantines, jardins municipaux, résidence locative, associations...) : 14 sites en 2020, soit 192 sites depuis 2009 .
Vendredi 18 septembre 2020 a eu lieu l'inauguration du premier site de compostage partagé ouvert au public à l'Esperluette, magasin situé à Yzeure. Une vingtaine de personnes, volontaires, inscrites au préalable auprès du SICTOM et formées par le Maître composteur, peuvent déposer leurs biodéchets (déchets de cuisine et de jardin) dans les composteurs, mis à disposition gratuitement par le SICTOM Nord Allier

✔ **Sensibilisation à la réutilisation des déchets verts dans le jardin** : exposition + guide prévus, à distribuer lors de différentes manifestations, finalement annulées

✔ **Réduction des biodéchets des gros producteurs** (restaurateurs et restauration collective) : prise de contact avec Bionerval pour commencer à recenser les gros producteurs qui ont déjà une collecte spécifique

✔ **Sensibilisation des usagers pour limiter le gaspillage alimentaire** : communication à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire (16 octobre)

✔ **Limitation du gaspillage alimentaire en restauration** : fourniture gracieuse de « gourmet bag » à 12 restaurateurs volontaires du territoire, pour proposer à leurs clients de repartir avec leurs restes (action initialement prévue en 2021)

✔ **Développement du réemploi sur les 9 déchèteries** : gestion et installation de locaux dédiés au réemploi, qui permettent aux usagers des déchèteries de déposer des objets pouvant encore servir, qui seront récupérés par des associations.

- recherche de partenaires pour la gestion des futurs locaux réemploi des déchèteries d'Avermes, Coulandon, Lurcy-Lévis et Neuilly-le-Réal

- local réemploi à la déchèterie de Chézy, géré par 5 associations : 16,15 tonnes d'objets récupérés en 2020, soit 85,80 tonnes depuis 2013

Local réemploi - Déchèterie de Chézy

✔ **Réduction des déchets du BTP** : revue de presse sur les lois

✔ **Sensibilisation sur les déchets dangereux et leurs alternatives** : communication régulière dans le Trimag', présence en déchèteries lors de la semaine Européenne du recyclage des Piles (SERP), 5 animations scolaires, flyer EcoDDS proposé lors des distributions de compost en octobre

✔ **Réduction des Imprimés Non Sollicités dans les boîtes aux lettres** : impression de 3 000 autocollants Stop Pub + mise à disposition et distribution à la demande dans les Mairies, magasins…

✔ **Promotion de la possession de poules pour réduire ses déchets de cuisine** : préparation de l'action (devis, cahier des charges…)

✔ Le **broyeur à déchets verts** a été prêté gratuitement et sur demande aux communes du territoire : 3 fois en 2020

✔ Signature de **conventions de partenariat** pour favoriser la réduction des déchets et le tri des emballages et papiers (établissements scolaires, associations d'insertion, sportives et culturelles, centres de loisirs, communes...) - 5 nouvelles en 2020, soit 241 depuis 2013 (ces chiffres ne prennent pas en compte les conventions renouvelées, et sont en très forte baisse en 2020 en raison de la pandémie de Covid 19)

✔ **Poursuite et développement des démarches d'éco-exemplarité interne** au SICTOM Nord Allier

Atelier lessive et pastille WC

Escape Game avec les agents

✔ Sensibilisation sur l'année scolaire 2019-2020 : 1 256 élèves, soit 55 classes

✔ Animation d'un réseau de 36 guides composteurs

d) Programme d'actions 2021

✔ **Mise en place d'opérations de broyage de déchets verts** : pour les particuliers

✔ **Réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective** :
- contact avec les communes équipées d'une cuisine centrale + les RIA pour connaître leurs habitudes. Voir pour proposer une formation par un prestataire en 2022, financée par le SICTOM Nord Allier.
- 1 000 € de « gourmet bag » pour les restaurants

✔ **Développement du réemploi sur les 9 déchèteries** : équipement en locaux réemploi des déchèterie d'Avermes, Coulandon, Lurcy-Lévis et Neuilly-le-Réal + conventionnement avec les partenaires

✔ **Réduction des déchets du BTP** : travail avec la CAPEB, les Chambres Consulaires et les distributeurs de matériaux pour initier une démarche de gestion et/ou réduction des déchets du BTP

✔ **Poursuite et développement des démarches d'éco-exemplarité interne**

✔ **Promotion de l'utilisation des couches lavables, hygiène durable** : subvention de 60 € d'aide à l'acquisition de couches lavables pour 30 foyers (communication via la maternité, les PMI, crèches...)

✔ **Promotion de la possession de poules pour réduire ses déchets de cuisine** : projet d'acquisition de 20 000 € de poulaillers, proposés à la vente aux particuliers, avec une aide du SICTOM Nord Allier d'environ 25%

✔ **Accompagnement des communes dans une démarche éco-exemplaire** : 2 ou 3 communes envisagées : sensibilisation + accompagnement en s'appuyant sur les actions mises en place en interne au SICTOM Nord Allier

PLUS D'INFOS

sur la prévention :

✔ www.sictomnordallier.fr, rubrique «Comment réduire mes déchets ?»

✔ www.facebook.com, profil «Adèle Luciole»

✔ Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (fin novembre)

II - Communication : de la réduction au tri des déchets

a) Circuits d'information

Le SICTOM Nord Allier dispose de différents canaux pour informer les habitants sur le tri des déchets, le fonctionnement du service (prévention, collecte, traitement)... L'organisation de ces canaux, présentée ci-dessous, permet à la fois de répondre aux questions que les habitants se posent mais aussi d'aller à leur rencontre pour leur délivrer de l'information sur le service et la politique déchets.

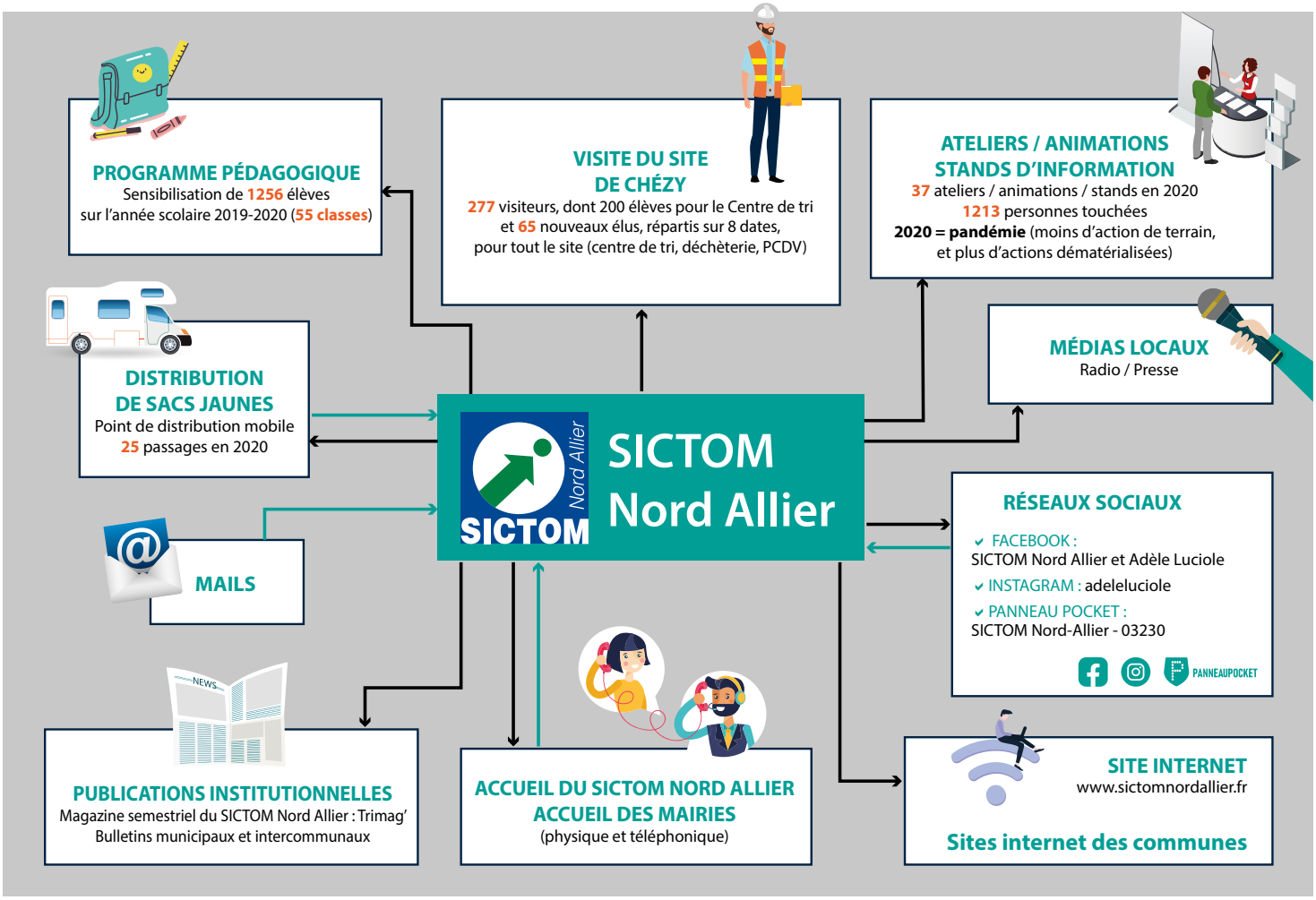

Informations du SICTOM Nord Allier à l'attention des usagers

Informations suite aux demandes des usagers

b) Outils et supports

Tout au long de l'année 2020, des documents et des expositions ont été réalisés. Le service communication conçoit tous les supports en interne ainsi que la mise à jour du site Internet. Seule l'impression est sous-traitée, ce qui permet une bonne réactivité.

Le TRIMAG' : journal d'information semestriel du SICTOM Nord Allier

Il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres (Stop Pub compris) en février et novembre 2020.

Le MATULU : journal interne mensuel

Les actualités et les projets sont présentés à l'ensemble des agents.

En plus du journal interne, le service communication, en collaboration avec les Chargés de Prévention, sensibilise les agents au rôle du SICTOM et à la gestion des déchets à l'occasion de formations sécurité.

Suivez-nous sur

www.sictomnordallier.fr

Le site Internet du SICTOM Nord Allier : www.sictomnordallier.fr

Le site Internet a été mis à jour et consulté tout au long de l'année 2020.
Statistiques Google Analytics, sur l'année 2020 :
37 346 utilisateurs (= nombre de personnes qui ont visité le site),
55 148 visites,
8 907 visiteurs venus plusieurs fois sur le site,
136 315 pages vues,

pages les plus consultées :

- ✔ Les déchèteries
- ✔ Mes déchets au quotidien
- ✔ Sacs jaunes
- ✔ Les déchets dans ma commune
- ✔ Actualités
- ✔ Formulaires de contact

Temps moyen passé par les visiteurs : 34 secondes

Site internet

Le Facebook «SICTOM Nord Allier» et «Adèle Luciole»

Depuis 2014, Adèle Luciole, ambassadrice de la prévention des déchets du SICTOM Nord Allier et reine des bons plans, apporte régulièrement sur Facebook son lot d'astuces pour mieux consommer et produire moins de déchets !
Plus institutionnelle, la page "SICTOM Nord Allier" se veut réactive, pour que les usagers obtiennent rapidement et facilement les informations dont ils ont besoin au quotidien : infos pratiques, astuces de réduction des déchets, réponses rapides aux questions...

Statistiques 2020 : **3 337 abonnés** et environ 4 900 amis sont répertoriés au 31/12/2020,
90 693 personnes ont consulté un contenu de la page Facebook du SICTOM Nord Allier en 2020

Instagram

Le SICTOM Nord Allier a créé un compte Instagram en novembre 2020, permettant ainsi de toucher un public plus jeune.
Statistiques 2020 : **129 abonnés**, publications vues 198 fois, 51 publications

Panneau Pocket

Le SICTOM Nord Allier s'est abonné en octobre 2020 à Panneau Pocket. Cet outil propose, via une application téléphonique, de fournir des informations en temps réel aux usagers qui ont mis le SICTOM Nord Allier en favori sur leur application Panneau Pocket. Ils recoivent ainsi une alerte.

Statistiques 2020 : **173 personnes ont mis le SICTOM Nord Allier en favori**, 9 919 lectures des informations, 24 publications

Autres supports d'information

Divers supports d'information sont réalisés tout au long de l'année, renseignant les usagers sur les bonnes pratiques du tri et du compostage, l'éco-consommation, un changement dans la collecte... : notes diverses aux usagers et professionnels, guides sur le tri, fiches astuces...

Le service communication est aussi en relation toute l'année avec les médias locaux pour la diffusion d'informations.

Distribution de boîtes à piles en déchèterie pour la SERP

Une grosse activité a été enregistrée sur la page Facebook et le site Internet du SICTOM Nord Allier de mars à mai, ce qui montre que les usagers ont cherché beaucoup d'informations pendant la période du premier confinement.

III - Collecte des déchets : organisation

Toute la collecte est effectuée en régie.

a) Pré-collecte

La pré-collecte est l'étape entre le moment où le citoyen a terminé d'utiliser un produit et le moment où celui-ci est pris en charge par la collectivité : tri à la maison, Points d'Apport Volontaire.
Une collecte au porte-à-porte existe pour les Ordures Ménagères, les emballages et papiers valorisables et les déchets verts.
L'Apport Volontaire regroupe les points tri dédiés aux emballages et papiers valorisables ainsi que les bacs de regroupement pour les Ordures Ménagères. Toutes les communes sont équipées de Points d'Apport Volontaire pour les emballages et papiers valorisables, ainsi que le verre.

	Collecte au porte-à-porte (PÀP)	Collecte en Apport Volontaire (PAV)
Nombre d'habitants desservis	75 023	84 270
Nombre de ménages desservis	35 725	40 203
Professionnels en redevance spéciale	280	sans objet

b) Équipements de la collecte en Apport Volontaire

Ordures Ménagères (OM), verre et emballages et papiers valorisables

FLUX DE DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

CONTENANTS

	Verre	Emballages et papiers valorisables	Ordures Ménagères
Nombre de contenants	354	437	2 119
Type de contenants	Colonnes	Colonnes aériennes, semi-enterrées ou enterrées	Bacs
Nombre d'habitants desservis	84 270	84 270	9 501
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 238	1 pour 193	1 pour 5

Bacs de regroupement pour les ordures ménagères

Colonnes semi-enterrées et colonnes aériennes pour les emballages et les papiers

FLUX DE DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

CONTENANTS

	Batteries	Bidons d'huile	Bois	Bouteilles de gaz	Cartons	Cartouches d'imprimante	DASRI *	DDS *
Nombre de contenants	3	10	9	1	8 + 1	3	14	25
Type de contenants	caisses palette	caisses palette	bennes	casier + vrac	1 benne + 1 compacteur	bacs 240 L + vrac	fûts	caisses palette
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 28 090	1 pour 8 427	1 pour 9 363	1 pour 84 270	1 pour 9 363	1 pour 28 090	1 pour 6 019	1 pour 3 371

CONTENANTS

	DEA *	DEEE *	DMS *	Déchets verts		Encombrants	Ferraille	Gravats	Huile cuisine
Nombre de contenants	7	8	167	11	4	14	9	9	20
Type de contenants	bennes	bennes	caisses 600 L	bennes	plateformes	bennes	bennes	bennes	fûts
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 12 039	1 pour 10 534	1 pour 505	1 pour 5 618		1 pour 6 019	1 pour 9 363	1 pour 9 363	1 pour 4 214

CONTENANTS

	Huile vidange	Lampes et néons	PAM * + écrans	Piles	Plâtre		Pneus	Textiles
Nombre de contenants	15	12	74	4	2	11	2	12
Type de contenants	colonnes	cartons spécifiques	caisses grillagées	fûts	bennes	colonnes	bennes + vrac	colonnes
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 5 618	1 pour 7 023	1 pour 1 139	1 pour 21 068	1 pour 6 482		1 pour 42 135	1 pour 7 023

** DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux*
DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement
DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
PAM : Petits Appareils en Mélange
DDS : Déchets Diffus Spécifiques

Pour la collecte du textile, 49 colonnes supplémentaires sont mises à disposition des usagers sur tout le territoire du SICTOM Nord Allier par des associations (Le Relais, Emmaüs, Le Phénix...).

c) Collecte au porte-à-porte

TYPE DE DÉCHETS COLLECTÉS AU PORTE-À-PORTE

	Ordures Ménagères	Emballages et papiers valorisables	Déchets verts
Population desservie (habitants)	75 023	45 372	18 597
Distances parcourues pour la collecte (km)	260 969	48 600	20 850

POPULATION TOTALE : 84 270 = 100 %

part desservie par la collecte au porte-à-porte en OM

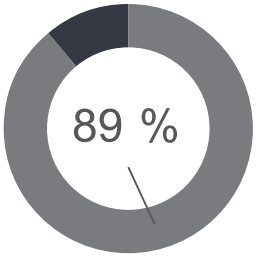

part desservie par la collecte au porte-à-porte en emballages et papiers

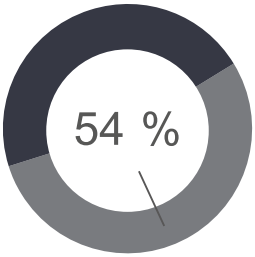

part desservie par la collecte au porte-à-porte en déchets verts

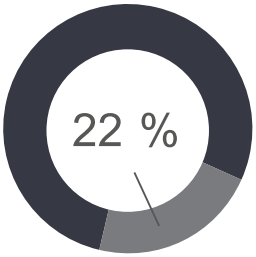

% de la population desservie

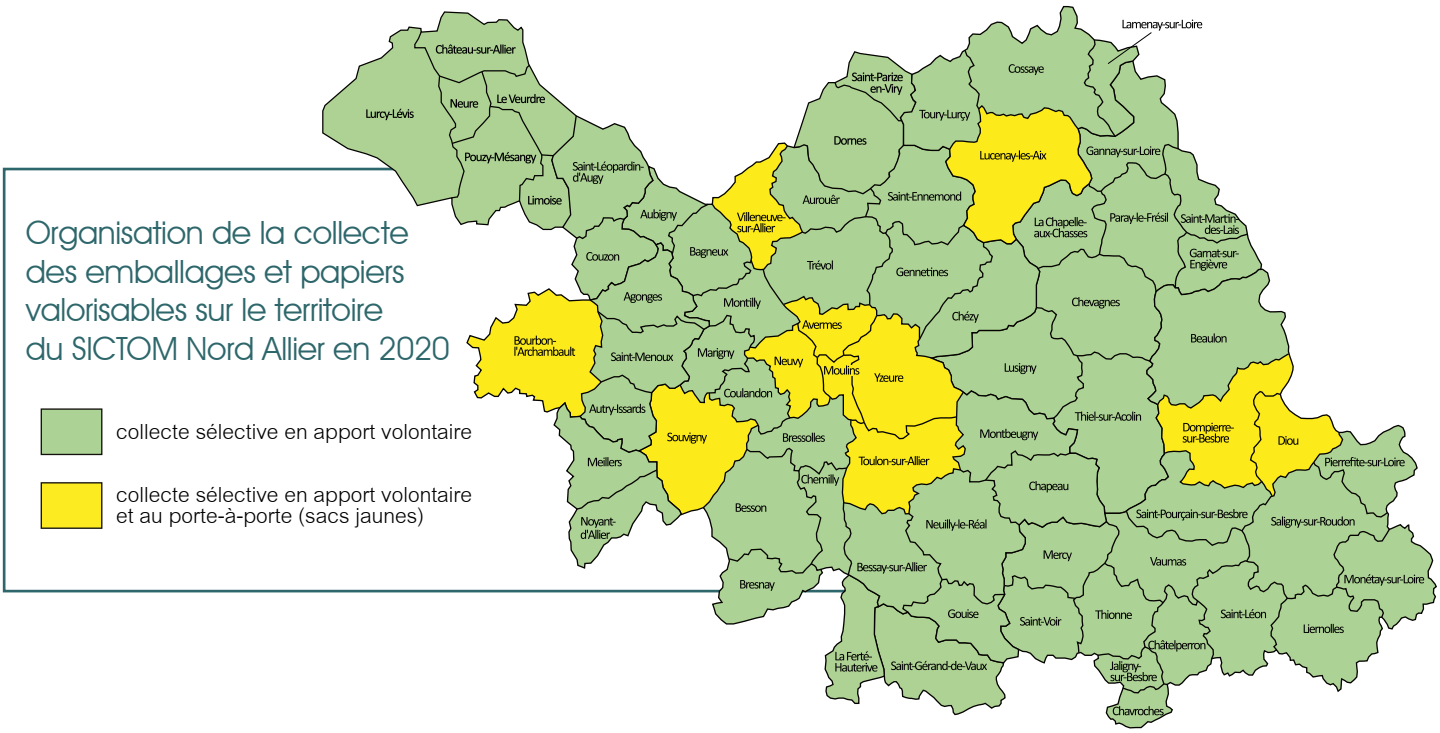

d) Producteurs non ménagers

Les déchets produits par les entreprises artisanales et les commerces sont collectés par les véhicules du SICTOM Nord Allier dans le cadre des circuits établis pour la collecte des déchets des ménages. Ces déchets entrent dans le champ d'application de la redevance spéciale : production de 340 litres par semaine minimum (pas de seuil maximal).

e) Fréquences de collecte

La fréquence de collecte correspond au nombre de ramassages effectués par semaine. Elle varie selon le type de déchets et la typologie du territoire.

FRÉQUENCE DE COLLECTE \ TYPE DE COLLECTE	Emballages et papiers valorisables porte-à-porte	Emballages et papiers valorisables Apport Volontaire	OM porte-à-porte	OM Apport Volontaire	Déchets Verts
	C1 (1 fois par semaine)	C0,5 à C1 (1 fois tous les 15 jours à 1 fois par semaine)	C1 à C3 (1 à 3 fois par semaine)	C0,5 à C1 (1 fois tous les 15 jours à 1 fois par semaine)	C1 (1 fois par semaine)

f) Déchèteries

Les 9 déchèteries sont gérées par le SICTOM Nord Allier (gardiennage et collecte). Elles sont réservées aux particuliers.

Implantation des 9 déchèteries gérées par le SICTOM Nord Allier

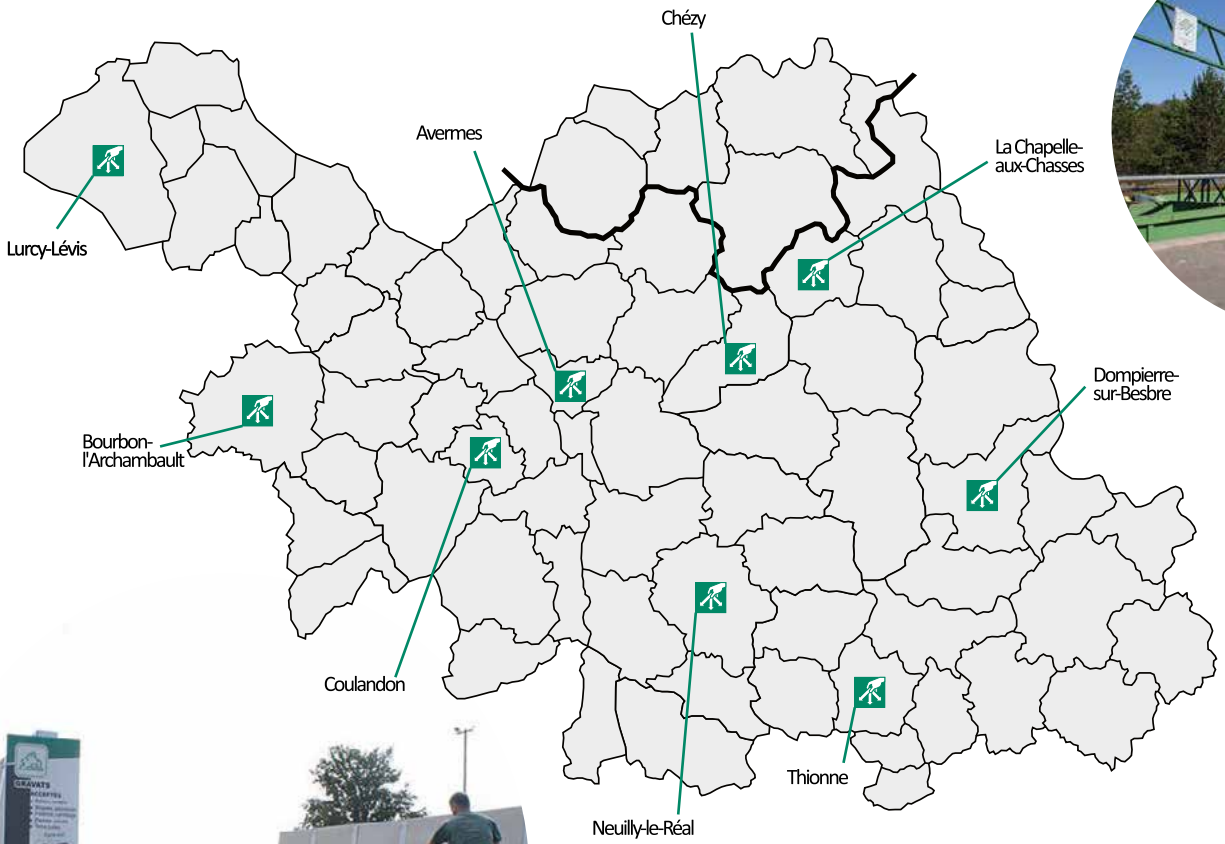

Chariot télescopique
(déchèterie de Chézy)

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES 9H00 - 12H30 / 13H45 - 17H30

DÉCHÈTERIES	JOURS D'OUVERTURE	TÉLÉPHONE
AVERMES	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 42 67 88
BOURBON-L'ARCHAMBAULT	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 67 09 78
CHÉZY	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 46 99 94
COULANDON	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 46 08 41
DOMPIERRE-SUR-BESBRE	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 34 51 78
LA CHAPELLE-AUX-CHASSES	mardi, samedi	04 70 43 19 54
LURCY-LÉVIS	mardi, mercredi, vendredi, samedi	06 08 40 03 07
NEUILLY-LE-RÉAL	mardi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 43 29 36
THIONNE	mercredi, samedi	04 70 34 77 74

(Toutes les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés)

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

LES CLASSIQUES

ENCOMBRANTS INCINÉRABLES
plastiques, bâches...

ENCOMBRANTS NON-INCINÉRABLES
tuyaux divers,
souches d'arbres...

CARTONS
vides et pliés
(sans plastique ou polystyrène)

BOIS
palettes, cagettes, meubles,
bois peint ou traité...

GRAVATS
briques, tuiles, démolition...

FERRAILLE
vélos, casseroles,
tôles ondulées

DÉCHETS VERTS
tailles d'arbres, gazon...

DÉCHETS DE PLÂTRE
plaques standards ou alvéolées,
carreaux et dalles de plafond...

TEXTILES
vêtements, peluches,
chaussures, linge...

MOBILIER (DEA)
chaises, rangements, literie,
meubles, fauteuils, tables

LES DMS

(Déchets Ménagers Spéciaux)

CARTOUCHES D'ENCRE
imprimantes, photocopieurs...

PILES
classiques, rondes,
rechargeables...

BATTERIES
voitures, scooters...

RADIOGRAPHIES

LAMPES ET NÉONS
à économie d'énergie

LES DDS

(Déchets Diffus Spécifiques)

HUILES
cuisine et vidange

PRODUITS DE BRICOLAGE
peintures, vernis, acides...

PRODUITS D'ENTRETIEN
déboucheur, soude...

PRODUITS DE JARDINAGE
engrais, désherbants...

LES DEEE

(Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

ÉLECTROMÉNAGER FROID
réfrigérateurs, congélateurs...

ÉLECTROMÉNAGER HORS FROID
lave-linge, lave-vaisselle...

PETIT ÉLECTROMÉNAGER
fers à repasser, grille-pain,
jouets électriques...

ÉCRANS
téléviseurs, ordinateurs...

En complément, une déchèterie mobile fonctionne depuis 2009. Elle se rend chaque année sur certaines communes qui ne sont pas équipées d'une déchèterie fixe : 0 passage en 2020, en raison des confinements successifs liés à la situation sanitaire.

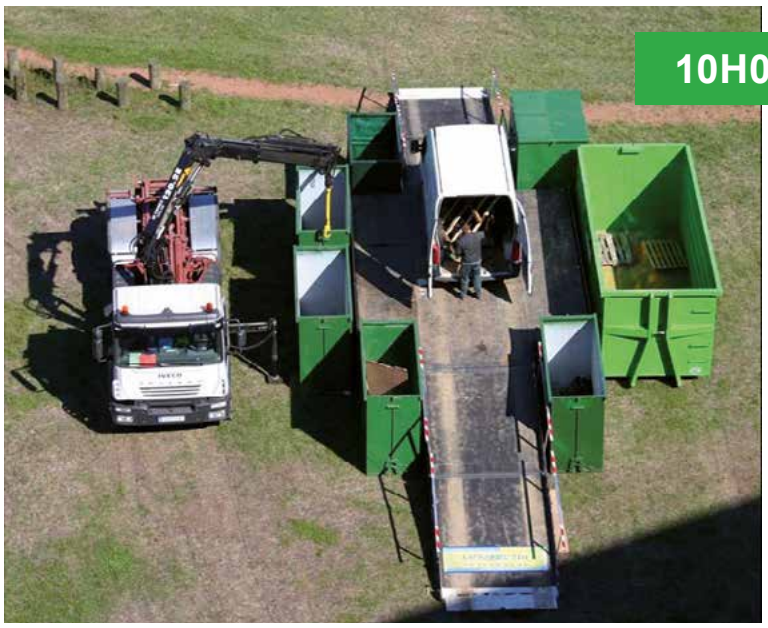

10H00 - 16H00

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE MOBILE

ENCOMBRANTS
canapés, matelas, mobilier plastique...

CARTONS
vides et pliés (sans plastique ou polystyrène)

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
téléviseurs, ordinateurs, réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, lave-vaisselle, fers à repasser, grille-pain, jouets électriques...

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES
Produits d'entretien véhicule, de maison (déboucheur, soude, acide...), de piscine (chlore désinfectant), produits de bricolage, décoration (peinture, vernis...), produits de jardinage (engrais, herbicides...)

AUTRES DÉCHETS SPÉCIAUX
cartouches d'encre, batteries, piles, radiographies,...

FERRAILLE
vélos, mobiliers et sommiers métalliques...

LAMPES ET NÉONS
à économie d'énergie

L'accès aux déchèteries est fermé aux professionnels, sauf pour le carton et la ferraille.

g) Évolutions en matière de collecte

Des études d'optimisation des collectes sont menées régulièrement afin d'améliorer le service public de ramassage et pour une meilleure maîtrise des coûts.

IV - Collecte des déchets : bilan

La population desservie par les collectes correspond à celle des 72 communes du territoire du SICTOM Nord Allier (84 270 habitants).

a) Ordures Ménagères

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2020	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Ordures Ménagères	19 100,51	226,66
Déchets municipaux assimilables aux Ordures Ménagères	16,52	0,20
TOTAL	19 117,03	226,86

b) Collecte sélective

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2020	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Apport volontaire + BHR (Bar Hôtel Restaurant) : verre	2 725,60	32,34
Apport volontaire : emballages et papiers	1 475,40	17,51
Porte-à-porte : emballages et papiers	2 737,29	32,48
TOTAL	6 938,29	82,33

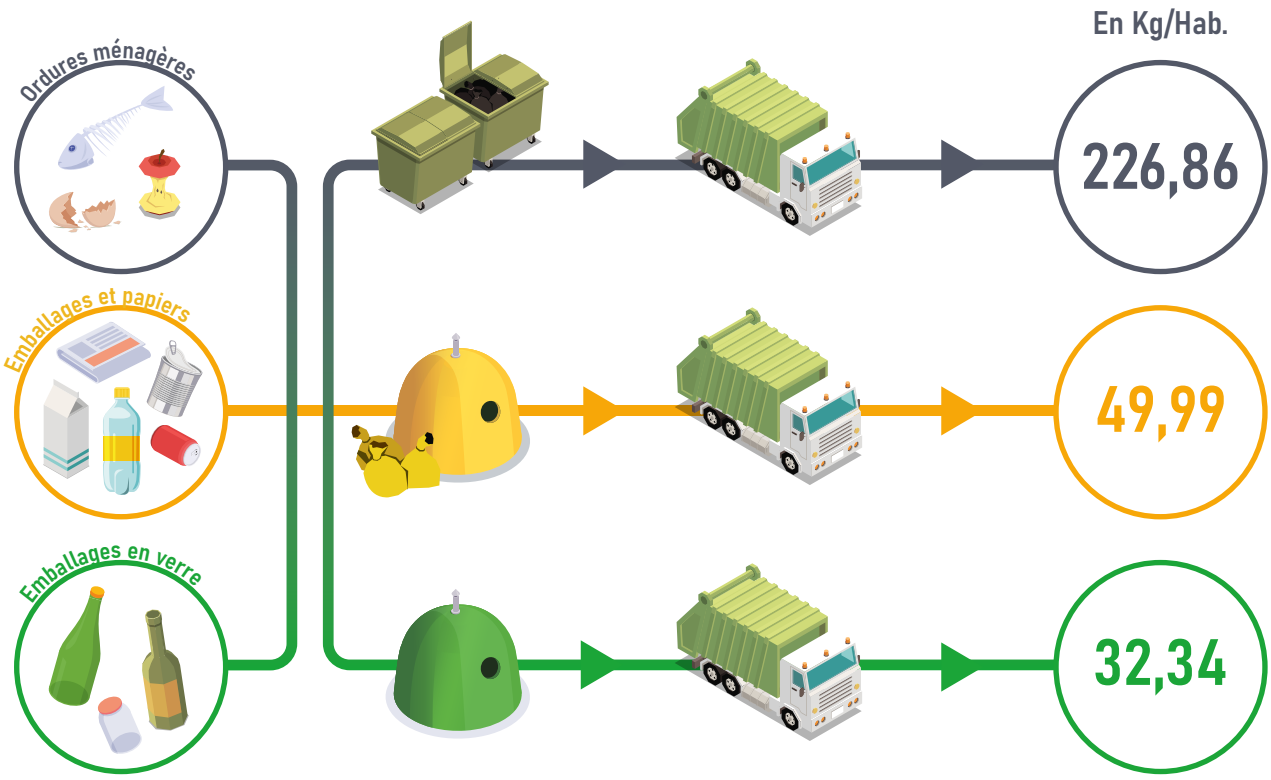

c) Déchets verts

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2020	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Déchets verts collectés au porte-à-porte	2 140,96	25,41

d) Déchèteries

Les tonnages ci-dessous concernent les déchets collectés dans les déchèteries fixes. La déchèterie mobile n'ayant pas fonctionné en 2020, aucun tonnage n'apparaît dans ce tableau.

		QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2020
		EN TONNES
Les classiques	Bois	1 988,86
	Cartons	382,98
	Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	964,44
	Déchets verts	5 496,88
	Encombrants	2 897,41
	Ferraille	1 166,30
	Gravats	4 525,72
	Plâtre	245,63
	Textiles	251,60
Les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	Cartouches d'encre, batteries, piles, huiles, DASRI	168,37
Les DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	Produits d'entretien, de bricolage, de jardinage	23,08
Les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	Lampes et néons, électroménager, écrans	708,97
TOTAL		18 820,240

Remarque :
Le tonnage mentionné pour les textiles ne comprend pas seulement les déchèteries mais aussi les autres points de collecte sur tout le territoire. L'éco-organisme nous fournit le tonnage global.

Il est à noter que l'accès en déchèteries est autorisé aux professionnels pour les cartons et la ferraille, mais leurs tonnages sont inconnus, en raison de l'absence de pesée pour ces cas particuliers.

Évolution du nombre d'entrées dans les déchèteries fixes et mobile

ENTRÉES DÉCHÈTERIES FIXES

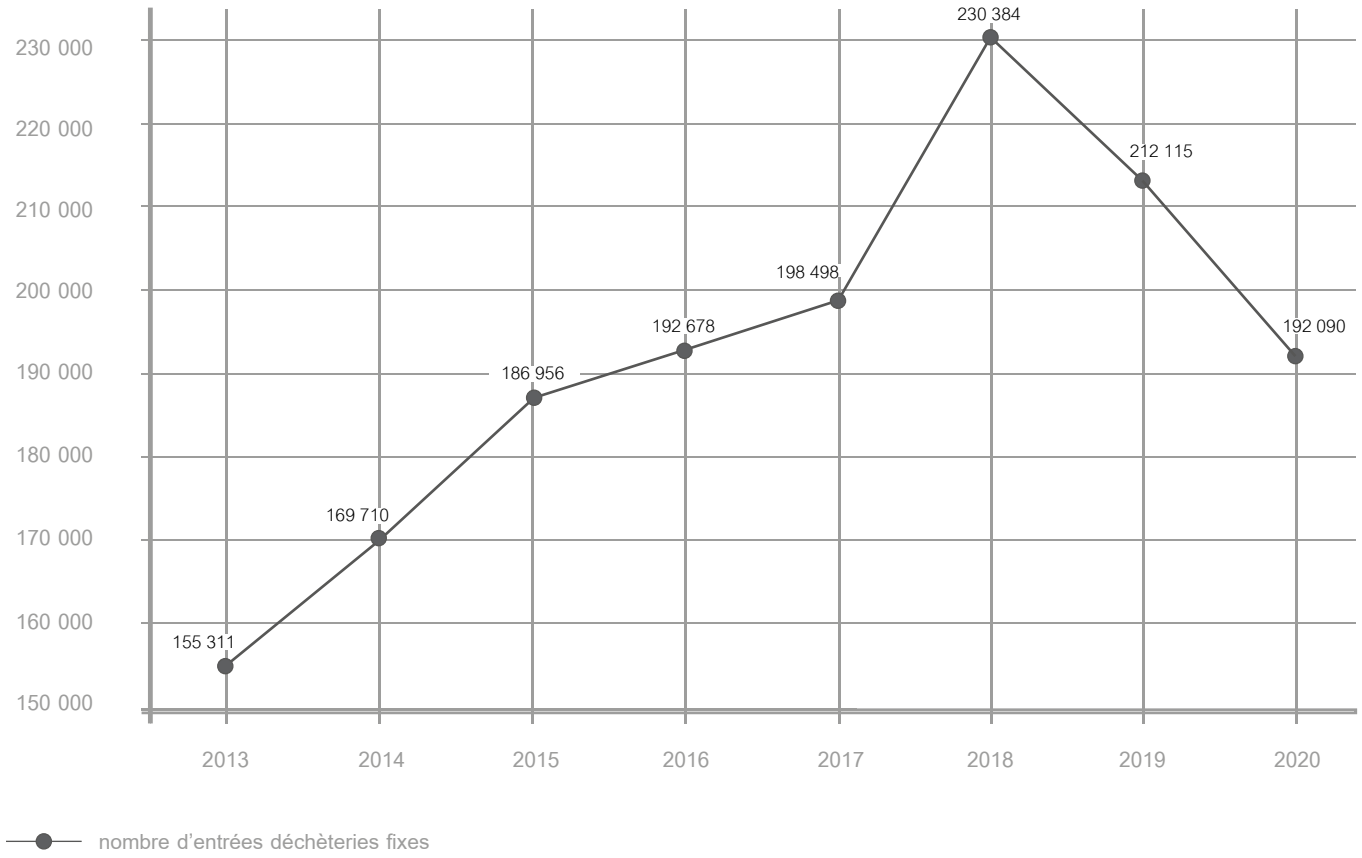

ENTRÉES DÉCHÈTERIE MOBILE

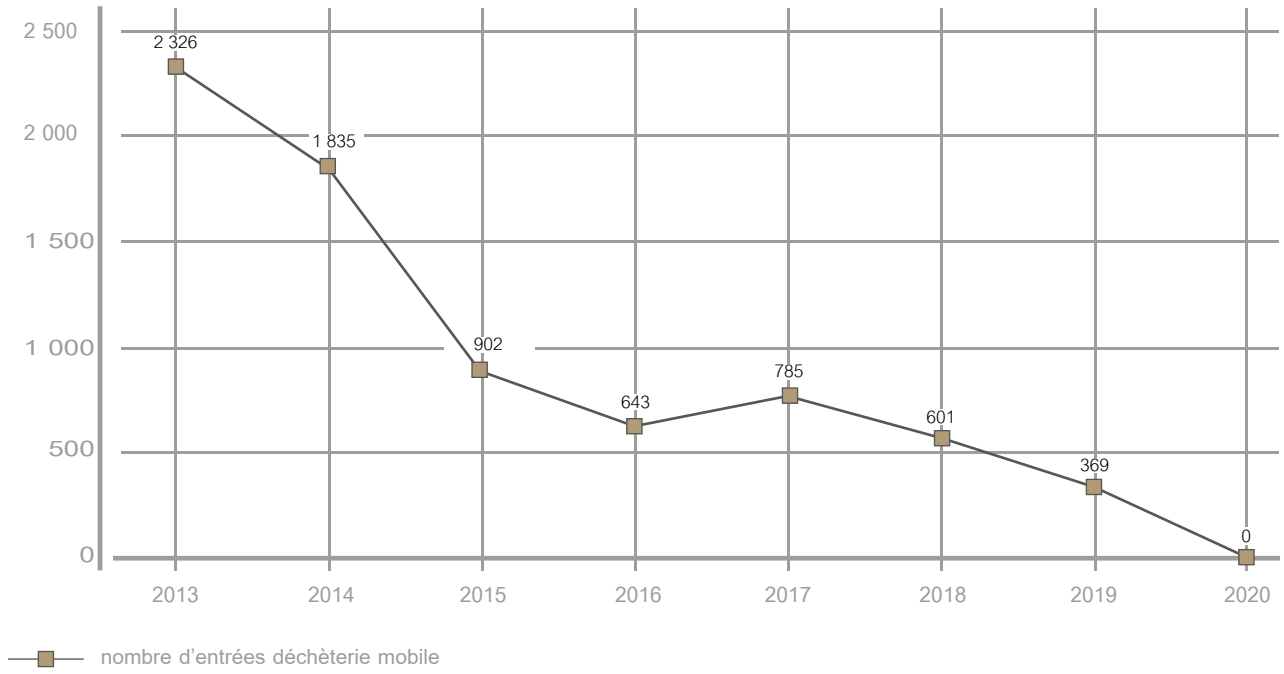

La déchèterie mobile circule habituellement dans les communes en mars et novembre. En 2020, elle n'a pas pu se déplacer en raison de la situation sanitaire et notamment des deux confinements successifs à ces périodes.

Évolution des tonnages collectés : 2019 - 2020 par flux

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS BANALS

(226,9 kg/hab)

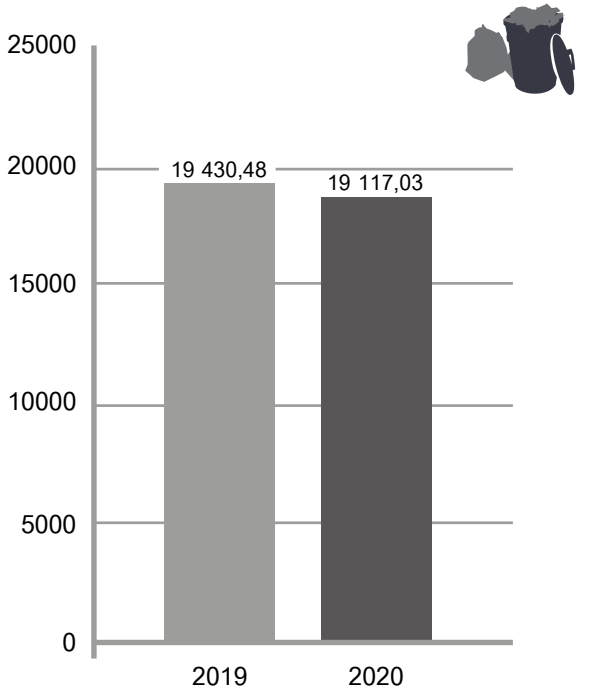

DÉCHÈTERIE

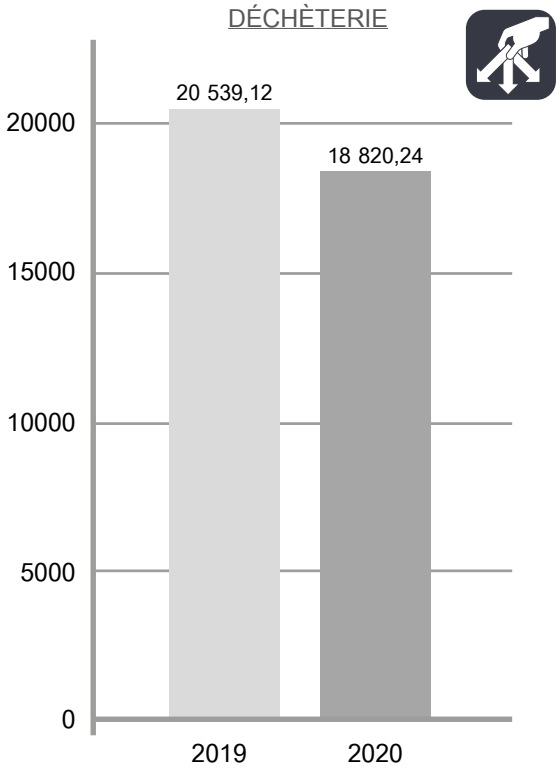

EMBALLAGES ET PAPIERS VALORISABLES ET VERRE

(82,3 kg/hab)

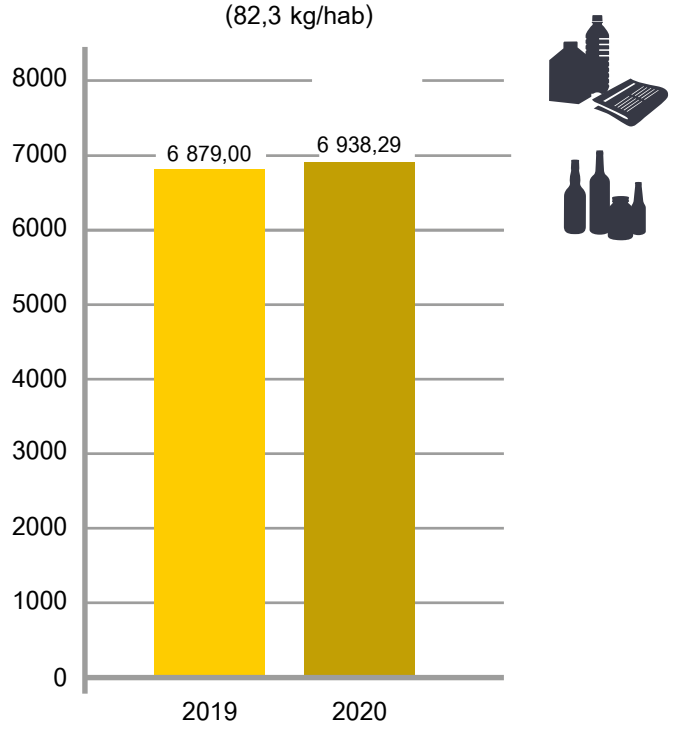

DÉCHETS VERTS AU PORTE-À-PORTE

(25,4 kg/hab)

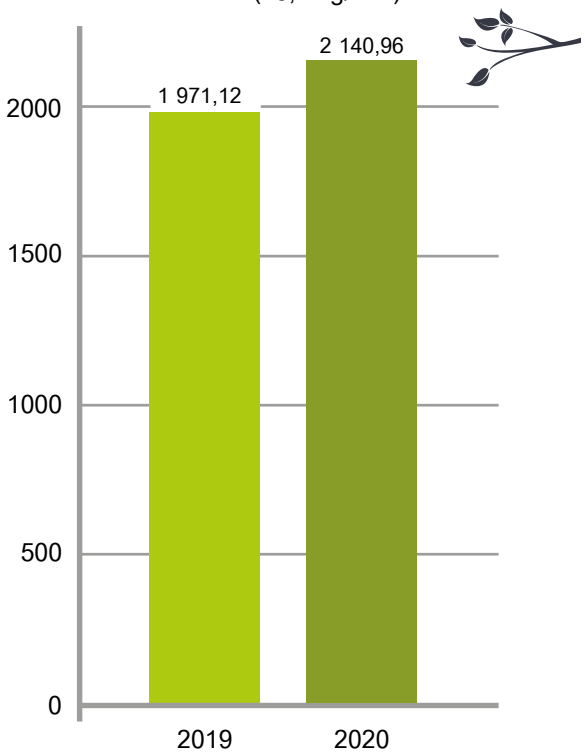

Synoptique des flux de déchets - 2020

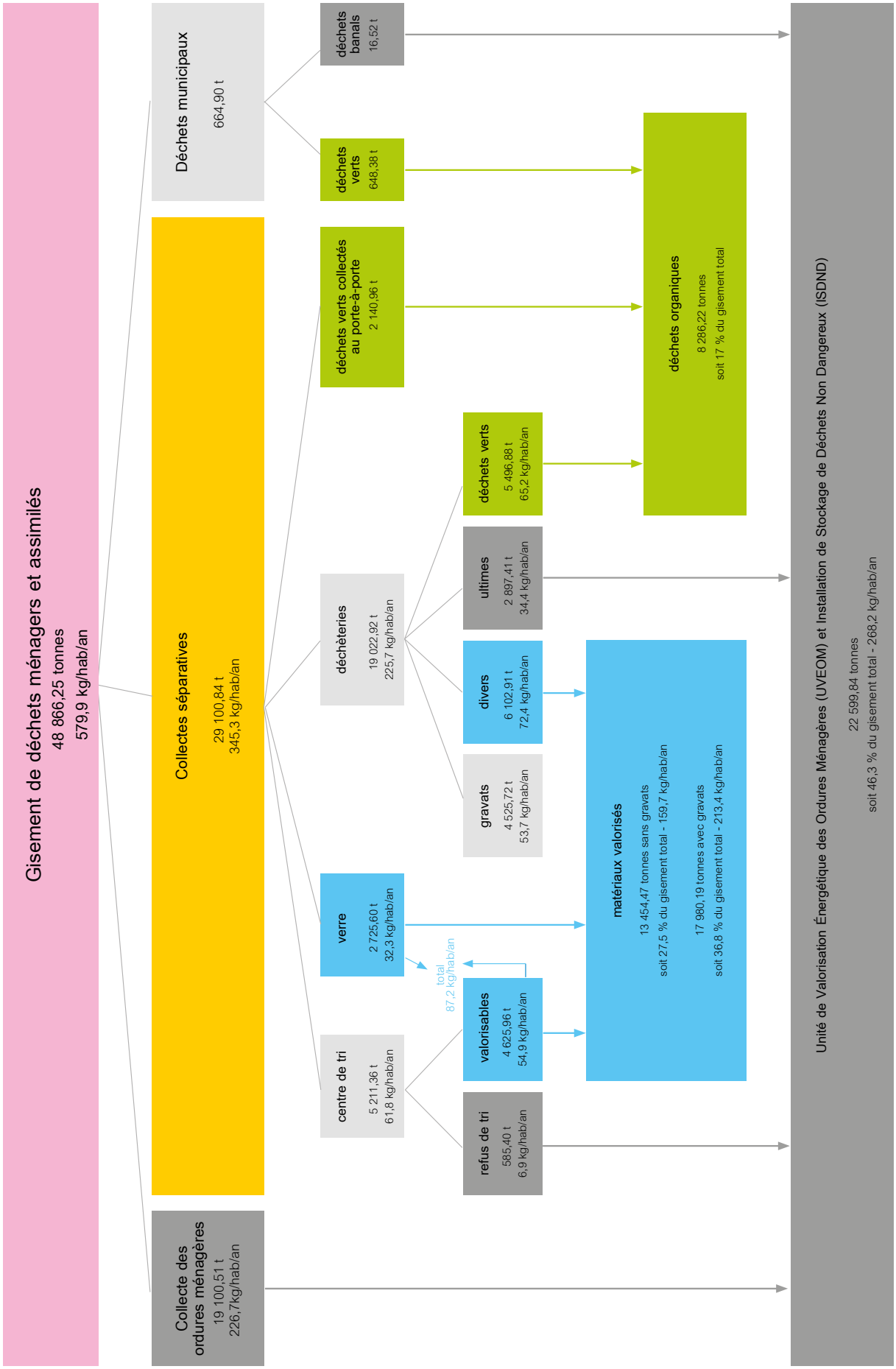

V - Traitement des déchets : organisation

a) Nature des traitements

UNITÉ DE TRAITEMENT MODE DE VALORISATION	DÉCHETS CONCERNÉS			
	Ordures Ménagères	Emballages et papiers valorisables	Déchets verts	Encombrants non incinérables
Unité de Valorisation Énergétique (UVEOM) de Bayet / Incinération avec production d'énergie	✔			
Centre de tri départemental de Chézy / Tri		✔		
Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy / Compostage			✔	
Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Gaïa (Cusset) / Enfouissement avec récupération et transformation du biogaz en énergie				✔

Définition des modes de traitement

✔ UVEOM de Bayet :
- Transfert des déchets depuis le quai de transfert de Chézy
- Incinération des déchets avec production d'énergie

UVEOM de Bayet

✔ Centre de tri :
- Tri mécanique des emballages et papiers (tri optique, courant de Foucault...) puis affinage à la main.
- Compaction par matière sous forme de balles.

Centre de tri - trieur

✔ Plateforme de Compostage :
- Broyage puis fermentation et maturation des déchets verts.
- Criblage puis stockage du compost sous forme d'andains avant vente aux agriculteurs.

Plateforme de compostage de déchets verts

✔ ISDND de Gaïa :
- Compaction des ordures ménagères au pied de mouton dans les alvéoles
- Traitement des encombrants non incinérables de déchèteries
- Valorisation énergétique du biogaz

ISDND de Gaïa (casier B5)

L'ISDND de Chézy a fermé ses portes en septembre 2019 mais un suivi post-exploitation doit être réalisé pendant 30 ans.

b) Localisation des installations de traitement

LÉGENDE

- Limites département de l'Allier
- Limites communales
- Limites administratives du territoire concerné

Installations de traitement

- Centre de tri départemental
- PCDV (Plateforme de Compostage de Déchets Verts)
- Réseau Biogaz
- UVEOM de Bayet
- ISDND de Gaïa (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux)

Autres installations

- Quai de transfert
- Centrale photovoltaïque

Ancienne installation

- ISDND de Chézy
  En suivi post-exploitation pendant 30 ans

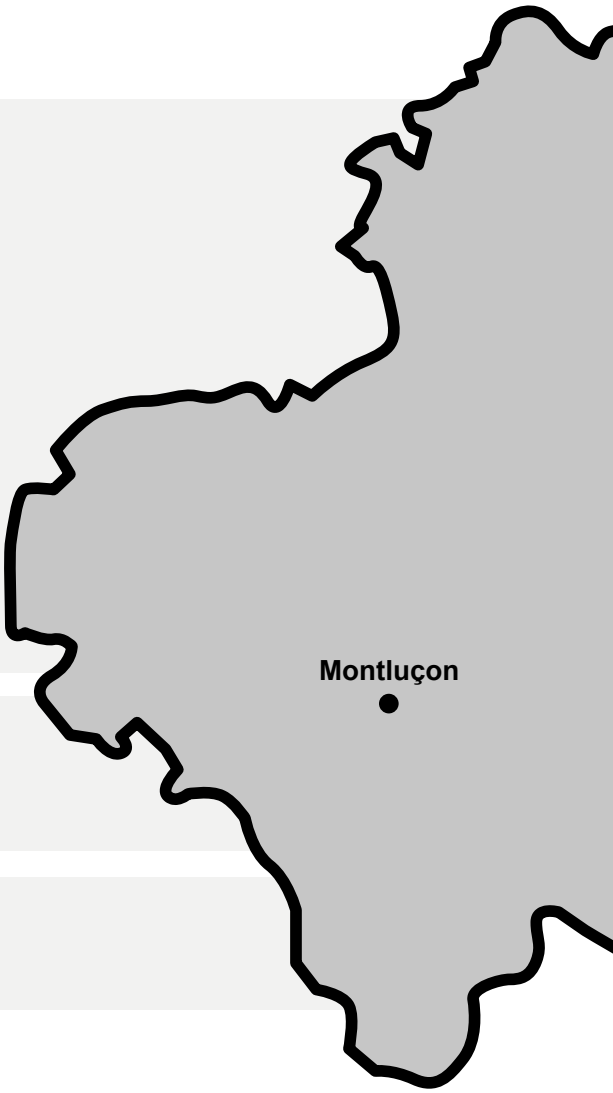

EXPLOITANTS

Centre de tri	ISDND de Chézy	ISDND de Gaïa	PCDV	UVEOM	Centrale photovoltaïque
ALLIER tri	coved	suez	suez	VEOLIA lucane	PHOTOSOL Producteur d'énergie photovoltaïque

Sur le site de Chézy, le centre de tri départemental est porté par la Société Publique Locale (SPL) Allier Tri, composée en 2020 des 5 collectivités du département de l'Allier en charge des déchets : le SICTOM Nord Allier, le SICTOM Sud-Allier, le SICTOM de la Région Montluçonnaise, la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté et le SICTOM de Cérilly. Le centre de tri assure un tri simplifié des emballages et papiers valorisables.

Le site de Chézy accueille également d'autres installations :
- un quai de transfert, géré en interne, permet le transfert des ordures ménagères jusqu'à l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet.
- une centrale photovoltaïque installée sur le site de l'ancienne ISDND, gérée par la société Photosol.

PLUS D'INFOS

sur le traitement des déchets :

- ✔ les rapports annuels d'activité des exploitants sont disponibles sur demande et sur Internet : COVED, Allier Tri, SUEZ Organique, Gaséo, SUEZ RV Centre-Est et Lucane.

VI - Traitement des déchets : bilan

a) Capacités et tonnages traités

a.1. Taux global de valorisation

part des tonnages valorisés

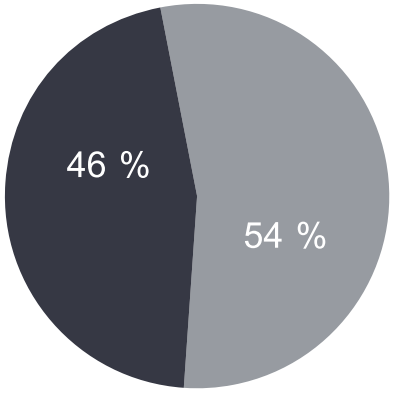

TAUX GLOBAL DE VALORISATION

Totalité des quantités collectées : 48 866,25 t = 100 %

Valorisation énergétique

Valorisation matière

a.2. Indice de réduction des quantités de déchets mis en Installation de Stockage

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés mis en Installation de Stockage en 2010 correspond à l'indice 100. Le calcul de l'indice pour l'année 2020 est réalisé comme suit :

Indice 2020 : $\frac{\text{Tonnage 2020 x 100}}{\text{Tonnage 2010}} = \frac{\text{2 854,82 x 100}}{\text{27 214,824}} = 10$

L'indice 2020 est très fortement inférieur à 100, ce qui s'explique par le changement de mode de traitement : toutes les ordures ménagères sont désormais envoyées vers l'UVEOM de Bayet. Seuls les encombrants non incinérables de déchèteries transitent toujours vers l'ISDND de Gaïa (Cusset), d'où le faible tonnage.

a.3. Capacités des installations

	Capacité des installations	Exploitant
ISDND de Gaïa	95 000 tonnes / an	SUEZ
Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet	74 000 tonnes / an	Véolia Lucane
Centre de tri de Chézy	20 000 tonnes / an	Allier Tri
Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy	12 500 tonnes / an	SUEZ Organique

a.4. Tonnages traités

	Tonnages traités en 2020	
	Tonnage total	Tonnage du SICTOM Nord Allier
ISDND de Gaïa	93 200 tonnes	2 854,82 tonnes
Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet	66 638,72 tonnes	19 100,51 tonnes
Centre de tri de Chézy	21 396,23 tonnes	4 798,35 tonnes
Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy	8 558,22 tonnes	8 286,22 tonnes

Évolution des tonnages traités

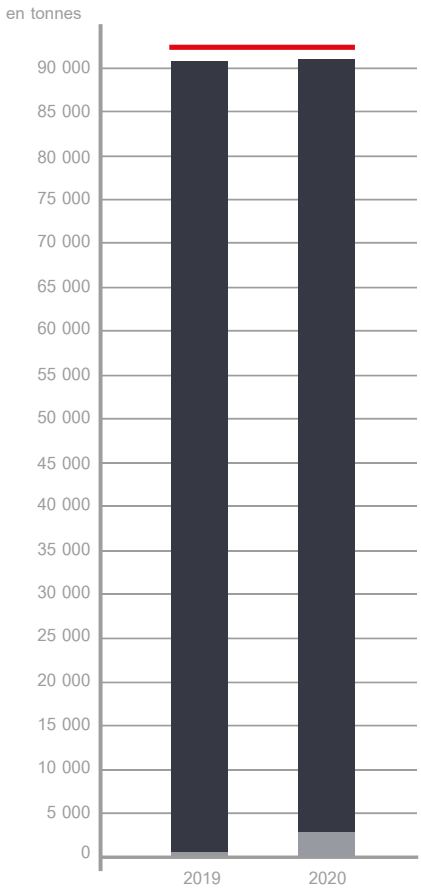

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS
À L'ISDND DE GAÏA

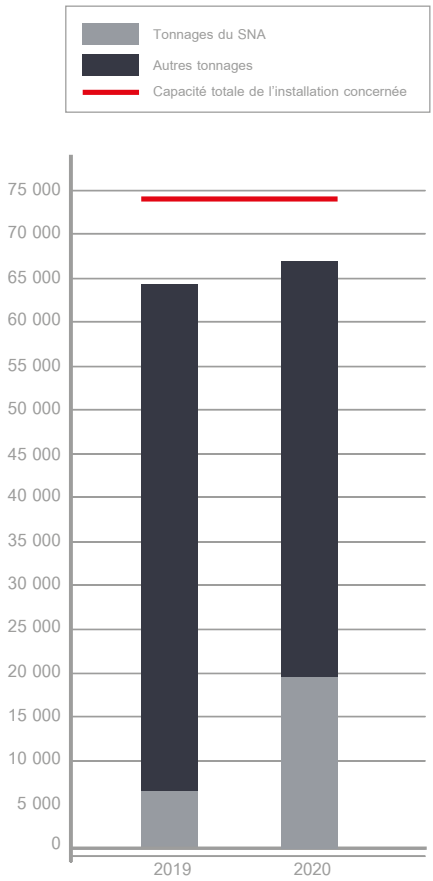

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS
À L'UVEOM DE BAYET

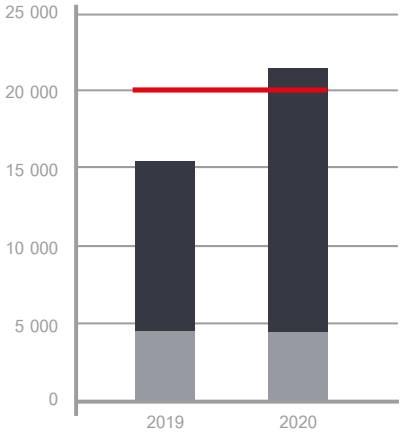

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS
AU CENTRE DE TRI

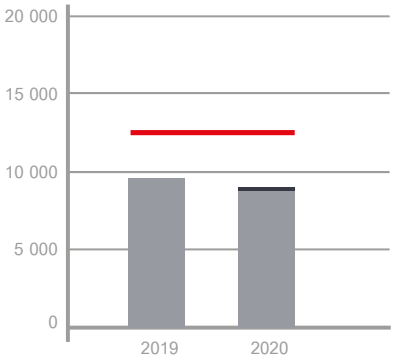

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS
À LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE
DE DÉCHETS VERTS

b) Refus de tri et performances

Les refus de tri regroupent tous les déchets qui ont transité par le centre de tri mais qui ne sont pas des emballages ou des papiers, et/ou qui ne sont pas encore recyclables (mais valorisés énergétiquement) : emballages non recyclables, DEEE, ferraille, verre, cadavres d'animaux, restes alimentaires, DASRI... Ils ont été déposés à la collecte sélective par les usagers et peuvent se révéler dangereux pour les valoristes. De plus, les refus de tri induisent un surcoût de traitement.

Pour les tonnages du SICTOM Nord Allier, le taux de refus s'élève en 2020 à 11,23 %.

Le taux de refus est en nette augmentation par rapport à 2019 qui était à 6,43 % ; il a été constaté des pics importants pendant les périodes de confinement.

c) Résidus de traitement

Les lixiviats provenant de l'ISDND de Chézy sont récupérés par drains et canalisations pour lagunage sur le site de l'ISDND puis acheminés vers la station d'épuration de l'agglomération après analyses.

	Lixiviats
Quantité récupérée en 2020	25 434 m^3
Origine	ISDND
Traitement ou utilisation	Station d'Épuration (STEP) des Isles
Destination	Rivière Allier

Le biogaz est collecté et valorisé en électricité via les 2 moteurs installés par GASEO depuis 2013. La chaleur produite par les moteurs est récupérée pour chauffer les locaux et l'eau chaude du SICTOM Nord Allier et du centre de tri départemental.

Moteurs biogaz

PLUS D'INFOS

sur la valorisation du biogaz :

- le rapport annuel d'activité de GASEO est disponible sur demande et sur Internet.

VII - Impact environnemental et impact sanitaire

a) Actions pour prévenir les risques et les effets dommageables sur la santé de l'Homme et sur l'Environnement

Collecte

- Nettoyage et désinfection réguliers des bennes à ordures ménagères
- Réduction des délais d'intervention pour régler tout problème de sécurité sur les véhicules de collecte
- Départ des collectes, en période hivernale, suivant des consignes plus strictes et priorisant l'état des chaussées et des trottoirs
- Départ des tournées retardé lorsqu'une vigilance orange (neige, verglas...) est en place
- Formation des chauffeurs à l'éco-conduite
- Véhicules norme Euro 5

Déchèteries

- Matériel spécifique pour la manipulation des DMS (gants, masques, lunettes, combinaisons) + signalétique adaptée pour les produits dangereux
- Contenants pour les batteries, colonnes adaptées pour le vidage des huiles moteurs
- Aménagement et mise aux normes des déchèteries de Coulandon, Lurcy-Lévis et Neuilly-le-Réal : séparation de la partie exploitation et usagers, locaux DMS mieux adaptés...)
- Garde-corps normalisés devant les bennes de toutes les déchèteries pour réduire le risque de chute
- Déchèterie de Chézy : système "à plat" pour limiter les risques de chutes et éviter les croisements entre véhicules du SICTOM et des usagers
- Trousse de premiers secours dans toutes les déchèteries
- Transpalette pour déplacer les charges lourdes

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy

- ✔ Cheminement piétonnier allant du site du SICTOM Nord Allier vers l'ISDND pour sécuriser la circulation des personnes
- ✔ Analyse des lixiviats avant envoi vers la station d'épuration

Quai de transfert

- ✔ Système de cellules de détection conditionnant l'ouverture ou non des trémies de vidage

Prévention qualitative

- ✔ Poursuite des contrôles de la qualité du tri

Autres

- ✔ Aménagement des Points d'Apport Volontaire
- ✔ Actions et outils de communication

Aménagement des PAV

b) Mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité

Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet

- ✔ Respect du protocole de sécurité du site par les chauffeurs se rendant sur place

Centre de tri de Chézy

- ✔ Respect du protocole de sécurité établi par l'exploitant du centre de tri : port du casque pour les chauffeurs

Collecte

- ✔ Formation du personnel contractuel (étudiants) sur la sécurité du poste de travail assurée par les chargés de prévention habilités (utilisation d'un film)
- ✔ Formations sur la sécurité du poste de travail (intervenant extérieur)
- ✔ EPI adaptés : chaussures de sécurité, vêtements haute visibilité, gants
- ✔ Trousse de premiers secours dans chaque camion
- ✔ Certaines BOM à cabine basse, pour faciliter la montée et descente du camion
- ✔ Implantation sur chaque camion de stickers « angles morts » pour la mise en conformité avec la législation sur les transports

Déchèteries

- ✔ Tenues de travail haute visibilité
- ✔ Mise à jour des panneaux pour l'affichage des consignes de sécurité (dispositif anti-chutes, incendie...)
- ✔ Suivi des sécurités concernant l'ouverture des portes sur toutes les bennes de déchèteries

Autres

- ✔ Mise à jour du document unique et prise en compte des actions
- ✔ Port de baudriers par les agents lors de déplacements sur le site
- ✔ Signalisation au sol à destination des piétons
- ✔ Communication aux agents sur les limitations de vitesse
- ✔ Ralentisseurs en déchèterie de Chézy et avant le pont bascule
- ✔ Défibrillateur installé sur le site de Chézy

Mesures spécifiques en raison de la crise sanitaire

- ✔ Distribution de masques en tissu pour les agents et jetables pour les intérimaires (et agents si besoin)
- ✔ Mise à disposition de gel désinfectant
- ✔ Désinfection des locaux deux fois par jour (vestiaires)
- ✔ Mise à jour des panneaux avec les consignes liées à l'évolution de la crise sanitaire
- ✔ Départs échelonnés pour la collecte, de façon à limiter les regroupements
- ✔ Consignes spécifiques pour les repas (limitation du nombre de personnes dans les salles, désinfection...)

VIII - Emplois dans le service déchets

a) Différents corps de métiers

AU 31/12/2020	NOMBRE DE POSTES DANS LA COLLECTIVITÉ		
	Titulaires	Stagiaires	Contractuels
Direction Générale des Services	1		
Administration Générale / Finances (Comptabilité - Secrétariat Général - Accueil pesée)	4		
Commande Publique	2		
Ressources Humaines	2		
Communication / Prévention	4		2
Services Techniques (Collectes / déchèteries - Garage - Entretien maintenance - Pôle administratif - Traitement)	74	5	6
Eco-organismes et suivi des contrats	1		
TOTAL	88	5	8

En plus de ces effectifs, 4 agents titulaires sont en disponibilité et 1 agent titulaire est en détachement.
TOTAL GÉNÉRAL de l'effectif : 106 agents

b) Accidents de travail

En 2020 ont été recensés :

- ✔ 10 Accidents de Travail, dont 7 avec arrêt de travail
- ✔ 8 agents concernés
- ✔ 673 jours d'arrêt en Accident de Travail au total sur l'année. Ces jours d'arrêts de travail concernent également des accidents de travail survenus en 2019 et années antérieures, se prolongeant sur 2020 : 466 jours d'AT pour 2019 et années antérieures (4 agents) + 207 jours d'AT en 2020.

Le taux de fréquence des accidents de travail est de 82,19 accidents par million d'heures de travail en 2020 (ces résultats tiennent compte des accidents survenus en 2019 se prolongeant sur 2020 et du nombre d'ETP de la collectivité).

En vue d'améliorer les conditions de sécurité des agents, il existe au sein du SICTOM Nord Allier :

- ✔ un document unique
- ✔ un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- ✔ des formations sécurité dispensées en interne
- ✔ 2 assistants de prévention

Le taux de gravité des accidents avec arrêt est de 3,95 jours d'arrêt pour mille heures de travail en 2020 (ces résultats tiennent compte des accidents survenus en 2019 se prolongeant sur 2020 et du nombre d'ETP de la collectivité).

CHAPITRE 3
INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

I - Modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets
II - Budget, coût du service et financement
III - Structure des coûts
IV - Coût des différents flux de déchets
V - Évolution des coûts

I - Modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets

a) Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - RESTITUTION

ANNÉE 2020	OMR	Verre	Emballages et papiers	Déchèteries	Déchets verts	Autres flux*
Fréquence	C0,5 à C3	C1	C0,5 à C1	-	C1	-
Collecte et contenants	porte-à-porte + points de regroupement	apport volontaire	porte-à-porte + apport volontaire	apport volontaire	porte-à-porte	porte-à-porte + apport volontaire
	Collecte effectuée en régie par le SICTOM Nord Allier					
Transport	Transport effectué en régie par le SICTOM Nord Allier					
Traitement	Incinération	-	Tri	Divers traitements	Compostage	-

** Les Autres flux regroupent les déchets des professionnels (cartons, verre BHR).*

POPULATION DESSERVIE ET QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉS PAR LA COLLECTIVITÉ - RESTITUTION

ANNÉE 2020	OMR	Verre	Emballages et papiers	Déchèteries (hors gravats)	Déchets verts	Autres flux*	Tous flux
Population desservie	84 270 (SICTOM Nord Allier)	84 270 (SICTOM Nord Allier)	84 270 (SICTOM Nord Allier)	84 270 (SICTOM Nord Allier) + 1 365 (quote-part SICTOM de Cérilly**)	18 623 (SICTOM Nord Allier)	84 270 (SICTOM Nord Allier)	84 270 (SICTOM Nord Allier)
Tonnage	19 100	2 604	4 213	15 146 + 400	2 140	594	44 197
Kg/hab SICTOM Nord Allier	227	31	50	177	25	7	512
Kg/hab données nationales ***	210	34	48	246	non disponible	non disponible	537
Écart / ratio national	+ 8 %	- 9 %	+ 4 %	- 28 %	-	-	- 5 %

*** La quote-part du SICTOM de Cérilly correspond à un pourcentage estimé de la population de ce syndicat fréquentant la déchèterie de Bourbon-l'Archambault. Une convention fixe les modalités de refacturation des frais.*

**** ADEME - Référentiel Auvergne Rhône-Alpes des coûts 2018 de la gestion des déchets.*

b) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Nom de l'entreprise	Nature prestation	Type de contrat	Durée du contrat	Échéance	Montant annuel des prestations TTC	Évolution 2020/2019
SICTOM Sud-Allier/ LUCANE	Incinération des ordures ménagères et encombrants de déchèteries	Convention d'entente	25 ans	15/09/2044	1 728 675 €	+ 32 %
SUEZ RV Centre Est	Enfouissement des encombrants non incinérables de déchèteries	Marché public	16 mois renouvelable 1 fois 1 an	31/12/2021	284 750 €	3 mois de dépenses en 2019 : évolution non significative
SPL Allier Tri	Exploitation du centre de tri départemental	Convention de service public	25 ans	04/2043	514 025 €	- 7 %
SUEZ ORGANIQUE	Exploitation de la Plateforme de Compostage de Déchets Verts	Marché public	3 ans, reconductible 1 an	16/10/2021	230 210 €	- 6 %
				Total	2 757 660 €	+ 27 %

II - Budget, coût du service et financement

a) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

Les chiffres sont établis à partir des comptes administratifs de l'exercice 2020 et après neutralisation des écritures comptables entre le budget principal et les budgets annexes.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Budget principal (en euros TTC)	2 672 356 €	9 732 494 €
Budget annexe collecte sélective (en euros HT)	442 097 €	646 204 €
Budget annexe CSDU (en euros TTC)	409 216 €	247 327 €
TOTAL	3 523 669 €	10 626 025 €
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES RÉELLES	14 149 694 €	

b) Coût aidé du service public et modalités de financement

	EUROS ARRONDIS	EUROS PAR HABITANT
Charges	11 082 165 €	131 €
- Produits	1 198 335 €	14 €
= coût du service HT	9 883 830 €	117 €
+ TVA acquittée	500 786 €	6 €
= coût du service TTC	10 384 616 €	123 €

FINANCEMENT	10 475 010 €	124 €
Contributions des collectivités	*9 726 766 €*	*115 €*
Redevance Spéciale	*748 244 €*	*8 €*
SURFINANCEMENT	90 396 €	1 €

Depuis septembre 2019, les OMR sont acheminées au SICTOM Sud-Allier à Bayet pour être incinérées.
Outre le coût de traitement d'incinération supérieur au coût d'enfouissement, des investissements ont dû également être réalisés à Chézy pour construire un quai de transfert et acquérir des véhicules adaptés.
C'est pourquoi, le Conseil Syndical du SICTOM Nord Allier a anticipé depuis 2016 ces augmentations de coût de service et a augmenté la TEOM, générant un surfinancement de 90 396 € en 2020, soit 1 €/hab.

III - Structure des coûts

a) Nature des charges

Postes de charges	Euros	%	Référentiel ADEME **
Charges fonctionnelles*	1 417 837 €	13 %	8 %
Charges de prévention	173 285 €	2 %	1 %
Charges de pré-collecte	273 760 €	2 %	40 %
Charges de collecte	3 710 913 €	33 %	
Charges de transport	1 056 806 €	10 %	9 %
Charges de traitement	4 450 564 €	40 %	42 %
Total des charges	11 082 165 €	100%	100 %

** Charges de structure + charges de communication*

*** ADEME - Référentiel Auvergne Rhône-Alpes des coûts 2018 de la gestion des déchets.*

Les principaux postes de dépenses sont la collecte (33 %) et le traitement des déchets (40 %), conformément au référentiel établi par l'ADEME.

Les charges fonctionnelles du SICTOM Nord Allier sont plus élevées que la moyenne régionale car de nombreux services sont réalisés par le personnel du syndicat (régie directe).

RÉPARTITION DES CHARGES : 11 082 165 €

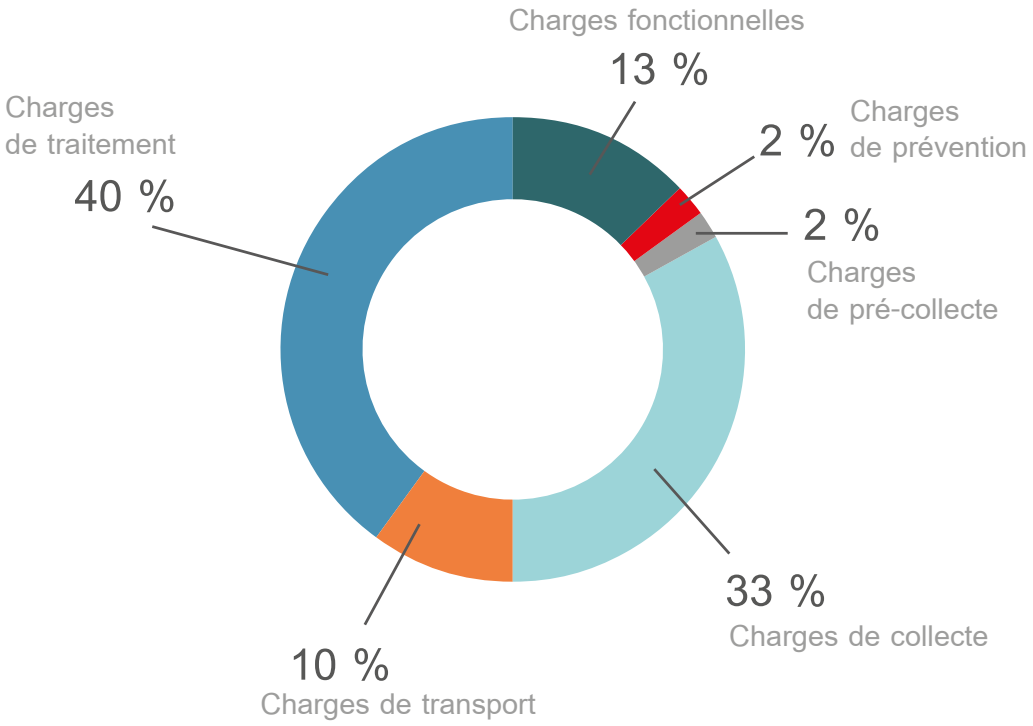

b) Nature des produits

Postes de produits	Euros	%	Référentiel ADEME **
Produits industriels, dont :	247 400 €	21 %	40 %
Vente de produits et d'énergie	*140 638 €*	*12 %*	
*Prestations à des tiers**	*54 657 €*	*5 %*	
Autres produits	*52 105 €*	*4 %*	
Soutiens	926 195 €	77 %	54 %
Aides, dont :	24 740 €	2 %	6 %
Reprises des subventions d'investissement ("amortissement")	*20 237 €*	*1,5 %*	
Aides à l'emploi	*4 503 €*	*0,5 %*	
Total des produits	1 198 335 €	100 %	100 %

** Il est entendu, par « prestations à des tiers » (terminologie matrice des coûts), les services apportés aux collectivités extérieures au territoire (participation aux frais de fonctionnement de la déchèterie de Bourbon-l'Archambault par le SICTOM de Cérilly) et les services apportés aux professionnels (cartons, verre BHR, déchets verts).*

*** ADEME - Référentiel Auvergne Rhône-Alpes des coûts 2018 de la gestion des déchets.*

Les produits issus de l'activité du SICTOM Nord Allier couvrent 10 % des charges de service.

RÉPARTITION DES PRODUITS : 1 198 335 €

Soutiens :

CITEO :	805 229 €
Eco DDS :	5 200 €
Eco TLC :	8 442 €
Eco Mobilier :	50 717 €
OCAD3E :	55 762 €
COREPILE :	843 €

Aides :
DRASP Auvergne - emplois aidés : 4 503 €

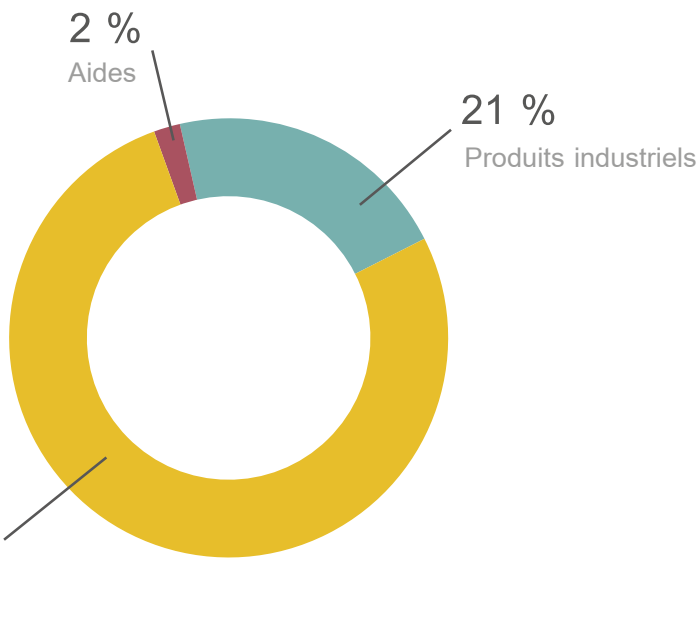

VENTES DE PRODUITS ET ÉNERGIE

Verre	Déchets de déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
47 002 €	91 437 €	0 €	2 199 €	140 638 €

IV - Coût des différents flux de déchets

a) Part relative des flux dans le coût du service public

PART RELATIVE DU COÛT AIDÉ PAR FLUX DE DÉCHETS

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
Coût aidé HT	5 368 003 €	115 062 €	461 110 €	2 696 845 €	417 210 €	825 600 €	9 883 830 €

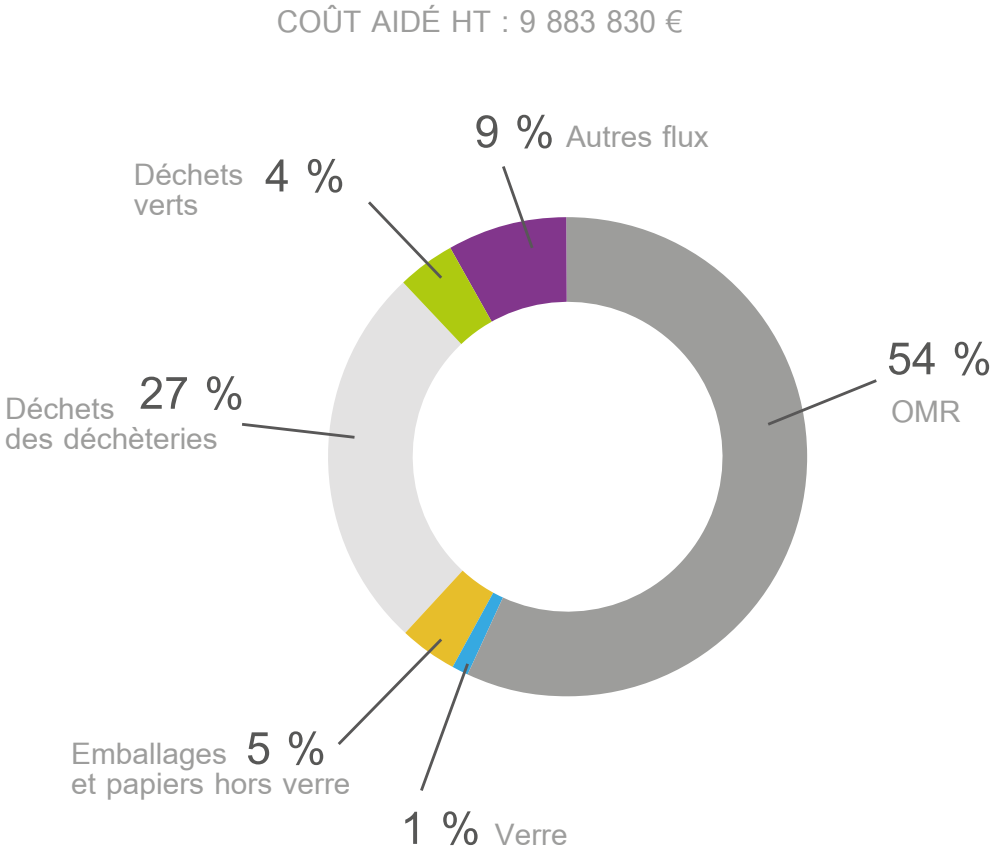

b) Couverture des charges par les produits par flux

COUVERTURE DES CHARGES PAR LES PRODUITS

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
Total charges	5 404 299 €	183 063 €	1 189 752 €	2 991 433 €	418 008 €	895 610 €	11 082 165 €
Total produits	36 296 €	68 001 €	728 642 €	294 588 €	798 €	70 010 €	1 198 335 €
Taux de couverture	0,7 %	37 %	61 %	10 %	0,2 %	8 %	10 %

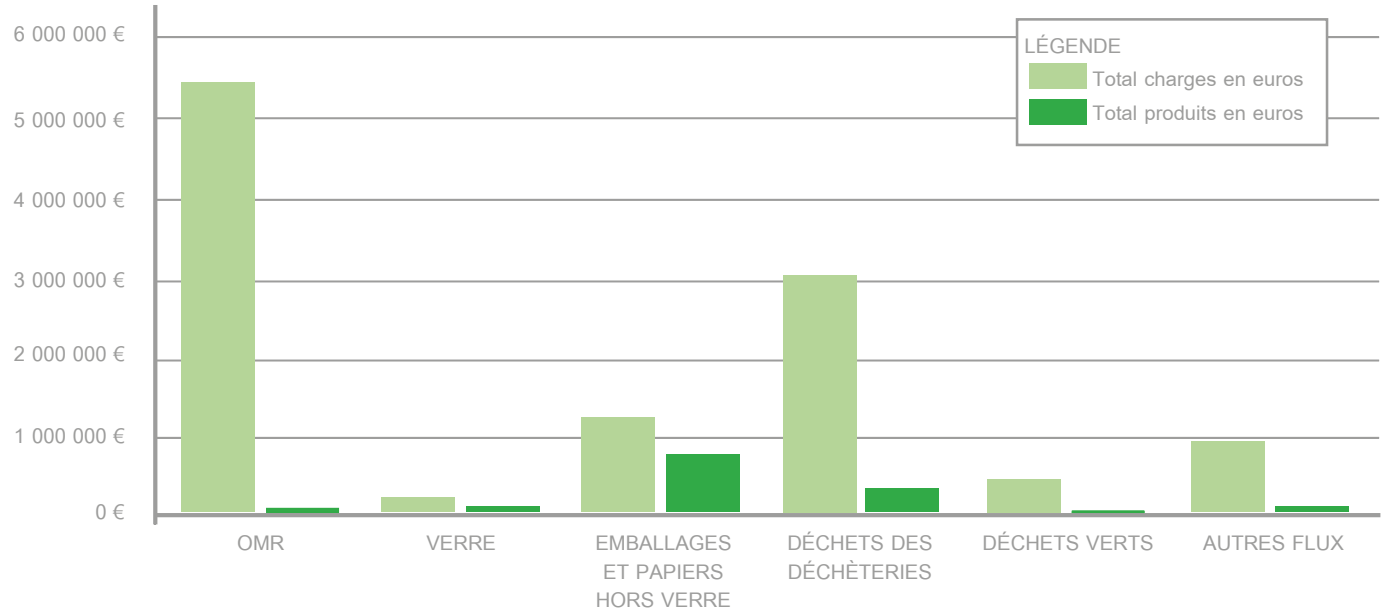

c) Coût des différents flux ramené à la tonne

PART RELATIVE DES PRODUITS PAR FLUX DE DÉCHETS

	OMR	Verre	Emballages et papiers	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé HT (en euros / tonne)	281	44	109	183	195
Coût aidé HT (en euros / habitant)	64	1	5	32	5

La collecte sélective (verre, emballages et papiers), coûte 109 €/tonne, alors que les OMR coûtent 281 €/tonne.
Trier coûte 12 fois moins cher (Collecte sélective = 5 €/hab., OMR = 64 €/hab.).

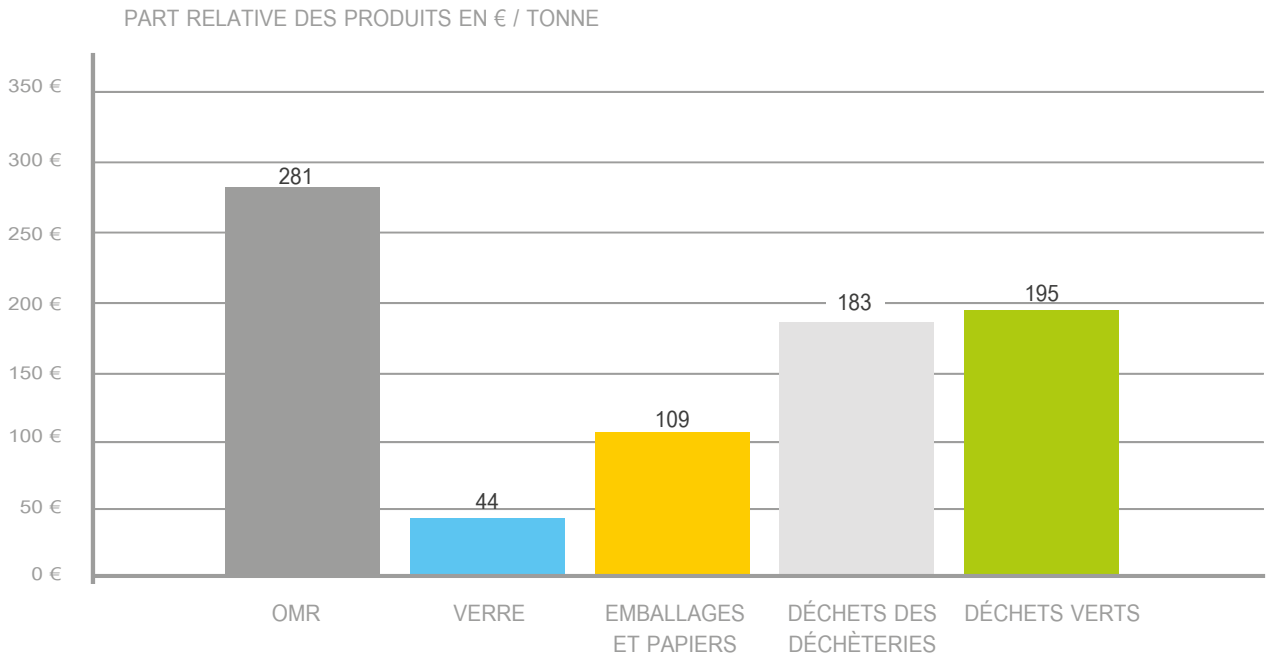

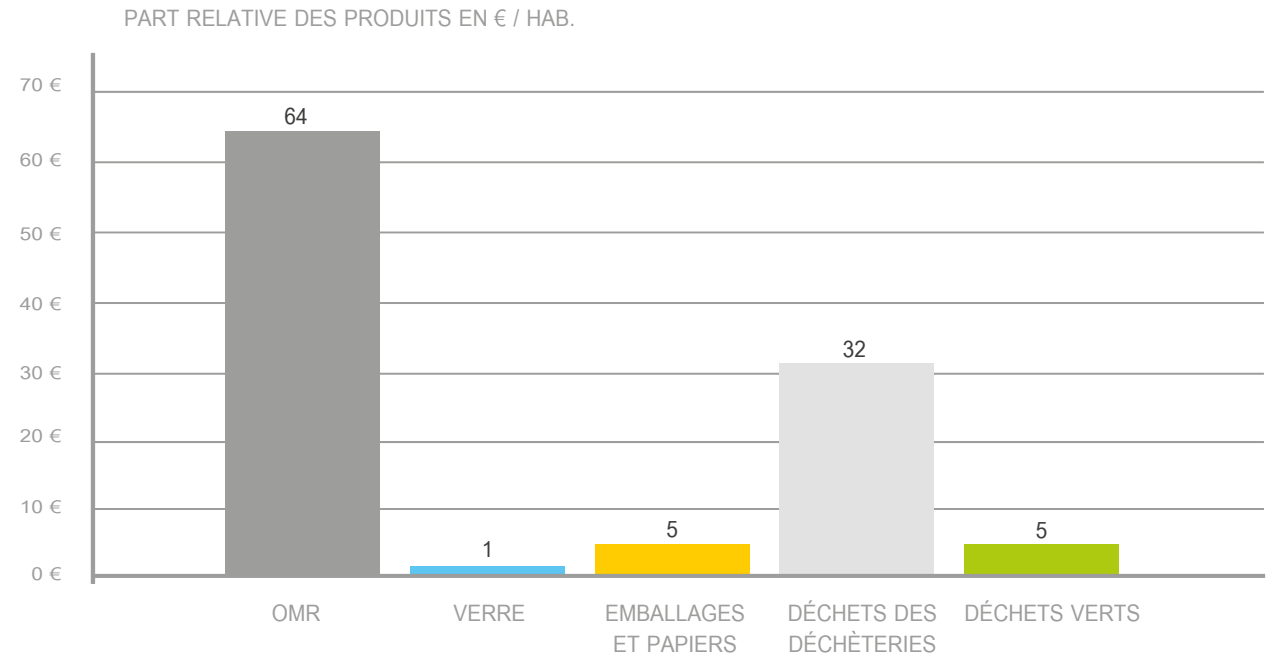

d) Répartition des charges par flux et par étape technique

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	99 331	37 118	92 962	-	36 475
Collecte	2 088 792	119 904	534 769	766 958	180 796
Transfert / Transport	294 291	1 456	-	760 921	-
Traitement des déchets	2 096 698	-	442 694	1 009 881	134 843

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €/HAB

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	1	0,4	1	-	0,4
Collecte	25	1	6	9	2
Transfert / Transport	3	-	-	9	-
Traitement des déchets	25	-	5	12	2

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €/T

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	5	14	22	-	17
Collecte	109	46	127	51	84
Transfert / Transport	15	0,6	-	50	-
Traitement des déchets	110	-	105	67	63

V - Évolution des coûts

a) Évolution des coûts tous flux confondus

	Euros / habitant *
Coût aidé 2018 HT	102
Coût aidé 2019 HT	113
Coût aidé 2020 HT	117
Évolution en % (2020 / 2019)	+ 3 %

** Population totale de la collectivité*

La hausse du coût aidé tous flux confondus est principalement liée au changement du mode de traitement des ordures ménagères, ainsi qu'aux lourds investissements réalisés (quai de transfert et véhicules).
2020 est la 1ère année complète de traitement des ordures ménagères par incinération.

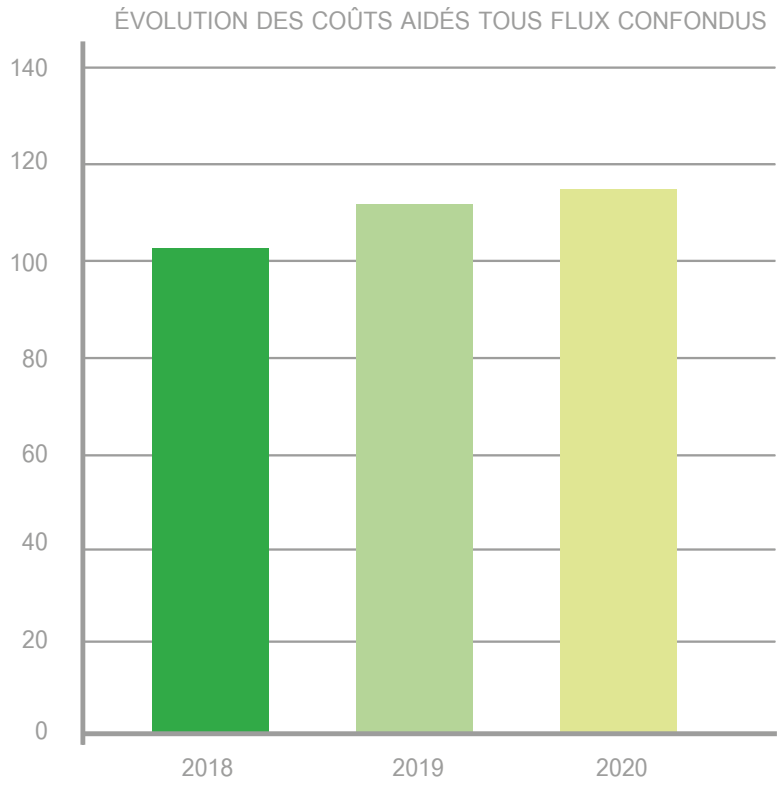

b) Évolution des coûts par flux

ÉVOLUTION DU COÛT EN €/HAB.

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé 2018 HT	55	1	10	31	4
Coût aidé 2019 HT	66	1	8	31	4
Coût aidé 2020 HT	64	1	5	32	5
Évolution en %	- 3 %	0 %	- 37 %	+ 3 %	+ 25 %

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS COLLECTÉES EN KG/HAB.

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Quantité collectée 2018	245	29	47	188	23
Quantité collectée 2019	230	31	51	186	23
Quantité collectée 2020	227	31	50	177	25
Évolution en %	- 1 %	0 %	- 2 %	- 5 %	9 %

c) Évolution des coûts par flux ramenés à la tonne

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé 2018 HT	225	35	219	165	174
Coût aidé 2019 HT	276	40	151	167	166
Coût aidé 2020 HT	281	44	109	183	195
Évolution en %	+ 2 %	+ 10 %	- 28 %	+ 10 %	+ 17 %

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ATDA : Agence Technique Départementale de l'Allier

BOM : Benne à Ordures Ménagères

CNAS : Comité National d'Action Sociale

CS : Collecte Sélective

CSDU : Centre de Stockage de Déchets Ultimes (nouvelle appellation : ISDND)

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DEEE = D3E : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DIB : Déchets Industriels Banals

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes

ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

LTECV : Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

NOTRe (loi) : loi relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République

OM : Ordures Ménagères

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PAM : Petits Appareils en Mélange

PÀP : porte-à-porte

PAV : Point d'Apport Volontaire

PCDV : Plateforme de Compostage de Déchets Verts

PLP : Programme Local de Prévention

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

PNPD : Plan National de Prévention des Déchets

REP : Responsabilité Élargie du Producteur

RH : Ressources Humaines

RS : Redevance Spéciale

SEDD : Semaine Européenne du Développement Durable

SERD : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

SNA : SICTOM Nord Allier

SPL : Société Publique Locale

STEP : STation d'ÉPuration des eaux usées

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TEOMI : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

TI : Tarification Incitative

TLC : Textile Linge Chaussures

UVEOM : Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères

RD 779 - 03230 CHÉZY
Tél : 04.70.46.77.19
Fax : 04.70.44.38.87
Mail : sictomnordallier@sictomnordallier.fr
Site web : www.sictomnordallier.fr